

bioactualités ^{7/06}

LE MAGAZINE DU MOUVEMENT BIO

SEPTEMBRE

Berne: Le Bourgeon fleurit Page 4

Le Bourgeon réorganise ses contrôle Page 6

Biofarm: Le grand chambardement Page 11

hosberg AG

Bio Eierhandel

8630 Rütli ZH, Tél. 055 251 00 20

Le leader
du commerce
des œufs bio!



Hisex

Votre partenaire pour les poules Hisex

Visitez notre site internet: vous y
trouvez des informations actuelles
pour les clients et les fournisseurs!

www.hosberg.ch

kagfreiland

BIO
SUISSE



LINUS SILVESTRI AG

Commerce de bétail

9450 Lüdingen/SG

Tél. 071 757 11 00 Fax 071 757 11 01

Email: kundendienst@lsag.ch

Site Internet: www.bioweidebeef.ch

Commercialisation et conseil:

Linus Silvestri, Lüdingen, SG

natel 079 222 18 33

Jakob Spring, Kollbrunn, ZH

natel 079 406 80 27

Hans Gantenbein, Mühledorf, SO

natel 079 423 14 62

(pour la Suisse romande)

Aubrac – la race idéale pour l'agriculture biologique

Nouveau potentiel commercial pour le Bœuf Aubrac Bio!

Nous cherchons:

- Des éleveurs de vaches mères bio pour la production d'Aubrac
- Des éleveurs de vaches mères bio pour la production de remontes d'engraissement
- Des truies bio en fin de course pour la boucherie

Nous offrons:

D'intéressantes possibilités commerciales pour le Bœuf Aubrac Bio

Nous faisons le courtage de:

Reproducteurs Aubrac, génisses F1 pour vaches mères, remontes d'engraissement bio, veaux d'étal bio, petits veaux bio, porcs bio, truies et porcelets bio, vaches de réforme bio

Appelez-nous, nous vous conseillerons volontiers!

BIO
SUISSE



Mühle Rytz AG

Agrarhandel und Bioprodukte

Votre partenaire bio

Céréales Bio

En tant que plus grand Centre collecteur de céréales Bio à l'ouest de Berne, nous offrons les meilleurs prix pour vos céréales fourragères Bio en contre-affaire avec les aliments. Demandez-nous une offre!

Nous collectons:

– Céréales panifiables – Céréales fourragères – Colza, soja

Semences

Après la récolte, les nouveaux semis!

Nous offrons les semences Bio des marques suivantes:

Eric Schweizer Samen AG:

avec 40 % semences Bio

Steffen Samen: avec 40 % semences Bio

Sativa Rheinau: 100 % Bio

Nous vous conseillons volontiers:

Mühle Rytz AG

3206 Biberen

Tél. 031 754 50 00

www.muehlerytz.ch

mail@muehlerytz.ch

et votre conseiller régional

 **PROVIMI KLIBA**



Andermatt
Biocontrol AG



Otorhynques?

Nématodes auprès de:

Andermatt BIOCONTROL AG • Stahlermatten 6 • CH-6146 Grossdietwil

Tél. 062 917 50 05 • Fax 062 917 50 06

www.biocontrol.ch • sales@biocontrol.ch



Antenne romande: M. Jeanrenaud • 079 632 35 63

La force du Bourgeon

Voilà déjà 17 ans que je m'engage pour que l'agriculture biologique sache travailler en partenariats de complémentarité. Cette idée se cachait en 1999 derrière la création de bio.inspecta, cette société commune où Bio Suisse avait externalisé



ses activités de certification et le FiBL son service des contrôles. Ses trois fondateurs, Bio Suisse, le FiBL et Demeter, avaient décidé librement de laisser 70 % des actions aux paysans bio, aux donateurs idéalistes du FiBL et aux preneurs de licences

du Bourgeon.

Bio.inspecta devait assumer pour tous le travail plutôt désagréable des contrôles et de la certification pour qu'il soit garanti que c'est bio dedans s'il y a le Bourgeon dessus. Cette idée est aujourd'hui apparemment dépassée. Les paysans Bourgeon veulent pouvoir choisir librement leur organisme de contrôle et de certification – avec tous les avantages et inconvénients que cela comporte.

Cependant, des idées aberrantes apparaissent dans le feu de l'action. Par exemple celle que le contrôle et la certification devraient être séparés entre deux sociétés indépendantes. Les deux forment cependant un tout, c'est comme ça dans le monde entier et dans toutes les branches. C'est pourquoi je comprends que BTA veuille certifier les entreprises qu'elle contrôle. Le policier qui voit une auto mal parkée ne l'annonce pas au juge, il lui colle directement une amende qu'il glisse lui-même sous l'essuie-glace.

En 1998, pendant la phase finale de la création de bio.inspecta, Niklaus Wynistorf avait surpris tout le monde en s'excluant des travaux préparatoires pour créer la société BTA. Cet été, nouvelle surprise, BTA rompt les négociations avec Bio Suisse, ce qui propulse le contrôle bio sur le devant de la scène médiatique suisse et fait danser toute la scène bio sur le blues de BTA.

Les conflits engendrés par le contrôle et la certification englobent depuis des années beaucoup d'argent et d'énergie. Cela me redonne de l'espoir pour mon vieux rêve de la «Suisse, pays bio». En effet, si on mettait autant de force dans la politique agricole, dans les relations publiques et dans le marketing des produits bio, ce rêve se réaliserait en un temps record. Utilisons-donc cette force pour le Bourgeon!

Urs Niggli

Urs Niggli, Directeur du FiBL

bioactualités



25 ANS DE BIO SUISSE

4 La fête du Bio Power à Berne

Le temps d'une journée, les producteurs Bourgeon et plus de 7000 visiteurs ont transformé la Berne fédérale en place des fêtes de la Fédération bio.

BIO SUISSE

6 BTA et les remous des contrôles

Au début août, Bio Test Agro (BTA) a fait savoir qu'elle ne ferait plus de contrôles pour les fermes Bourgeon. Qu'est-ce que cela va donner?

PRODUCTION

8 Cucurbitacées: Problèmes d'anciennes pollutions dues aux pesticides

Les cucurbitacées absorbent très facilement les pesticides datant de la période conventionnelle qui peuvent se trouver dans le sol. Résultats de la campagne d'analyses de terre lancée par Bio Suisse.

BIO SUISSE

10 Bio Suisse: 25 ans... et ensuite?

Le 16 juillet, des producteurs bio et d'autres personnes impliquées se sont retrouvés pour une journée d'échange et de réflexion. Message à Bio Suisse.

COMMERCE

11 Changement de pouvoir à Biofarm

L'opposition s'est imposée lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 août: Le comité a été déposé en bloc, de même que le directeur Markus Johann. Le bio actualités y était.

RUBRIQUES

13 Consommation

14 Conseils

16 Brèves

18 Petites annonces

18 Agenda

19 Impressum

20 Le dernier mot

Photo de couverture: Présentation joyeusement colorée de Bio Suisse sur la Place Fédérale à Berne.

Photo: Adrian Moser





Photos: Adrian Moser

Une superbe fête bio devant le Palais Fédéral

Les paysans et paysannes ont participé, la population de la ville de Berne a participé, d'illustres invités issus de la politique et de l'agriculture ont participé – et le temps a participé. À Berne, le Bio Power, la bonne humeur, la musique et les attractions ont monopolisé la Place Fédérale pour le 25^{ème} anniversaire de Bio Suisse. Plus de 7000 visiteurs sont venus déguster des spécialités Bourgeon de toute la Suisse, presser du jus de pomme, cuire du pain, chercher les réponses aux questions pointues du Bio-Quiz, se régaler d'un morceau de l'énorme gâteau d'anniversaire...

Cette fête Bourgeon tout à fait réussie a visiblement fait du bien à un mouvement bio pas toujours épargné par les turbulences. On a pu ressentir cette force qui est capable de faire s'épanouir un mouvement aussi diversifié que le nôtre – à condition qu'il sache encore tirer (dans la même direction) à la même corde.

Alexander Tschäppät, le président de la Ville de Berne, a dit dans son mot de bienvenue: «Bio Suisse est en droit de s'enorgueillir d'avoir créé un des labels les plus forts et en tout cas le plus sain de la branche agro-alimentaire suisse.» Nous n'y ajouterons que quelques impressions photographiques.

mb



Le Bourgeon réorganise ses contrôles

Depuis que la société de contrôle Bio Test Agro (BTA) a fait savoir début août qu'elle arrêterait de contrôler les fermes Bourgeon, les événements se sont précipités. La presse agricole et quotidienne parle des contrôles bio, les paysans et paysannes bio donnent libre cours à leur mauvaise humeur en écrivant des résolutions et des lettres de lecteurs. La Conférence des Présidents de Bio Suisse se sera penchée sur le problème au début septembre pour chercher des solutions. BTA laisse entrevoir qu'elle pourrait faire les contrôles pendant une année de plus si certaines conditions sont remplies.

Toujours plus répandue dans le mouvement bio, la frustration à l'égard du flot de directives, de l'organisation faïtière et de l'état du marché a trouvé un nouvel exutoire: les contrôles bio. Cette question d'habitude bien peu passionnante fait actuellement l'objet d'un débat très engagé et très émotionnel lors des assemblées et génère un véritable flot de lettres de lecteurs adressées à la presse agricole. Ce ne sont même pas d'éventuelles insuffisances des contrôles qui ont suscité l'émergence de cette question, mais l'annonce faite début août par la société de contrôle Bio Test Agro (BTA) qu'elle allait arrêter les contrôles Bourgeon.

Bio Suisse veut plus d'actions

Actuellement, Bio Suisse possède 12,5 % du capital-actions de bio.inspecta pour un million de francs au total. Si on y rajoute les deux autres «gros actionnaires» que sont le FiBL et Demeter en tant qu'organisations membres de Bio Suisse, Bio Suisse détient 30 % des actions. Les 70 % restants appartiennent à des petits actionnaires: paysans bio, preneurs de licences, consommateurs. Bio Suisse veut augmenter sa part du capital-actions de bio.inspecta pour pouvoir influencer davantage son orientation stratégique, mais aussi expressément pour garantir que les petites fermes isolées ainsi que les entreprises agricoles de la Romandie et du Tessin continueront d'être contrôlées aux mêmes tarifs que les grandes entreprises agricoles du centre de la Suisse allemande. C'est sur ce point en effet que se révèlent les limites du fameux «marché libre du contrôle et de la certification»: bio.inspecta fait des contrôles dans toute la Suisse et en trois langues en répartissant les frais de contrôle sur toutes les fermes, tandis que BTA se limite aux contrôles en allemand, ce qui lui avait conféré provisoirement un avantage concurrentiel en étant moins chère. Markus Arbenz assure toutefois qu'il n'est pas question d'augmenter le capital-actions de bio.inspecta pour augmenter la part qu'en détient Bio Suisse, comme de nombreuses lettres de lecteurs le font croire. Deux autres possibilités sont à l'étude: racheter des actions détenues par des petits actionnaires ou diviser les actions de Bio Suisse pour multiplier les voix de Bio Suisse sans devoir investir du capital, ce qui devrait cependant être accepté par l'AG de bio.inspecta. als

Ce retrait résulte de l'exigence de BTA, connue depuis longtemps, de pouvoir certifier elle-même les fermes Bourgeon qu'elle contrôle. Après que l'Assemblée des délégués (AD) du printemps 2005 se soit prononcée contre l'ouverture de la certification et donc en faveur de bio.inspecta comme seul organisme de certification, Niklaus Wynistorf, le fondateur et directeur de BTA, a maintenu son exigence – invoquant l'AD malgré son flop, vu que l'ouverture qu'il réclamait y avait trouvé une majorité mais n'avait ensuite pas passé le cap de la majorité des deux tiers nécessaire pour modifier les statuts.

Sur la voie d'un compromis

Cette année, au début de l'été, Bio Suisse, bio.inspecta et BTA avaient trouvé un compromis qui aurait permis à BTA de certifier une partie des fermes sur mandat de bio.inspecta. Une déclaration d'intention signée conjointement fut suivie de négociations pour les conditions et la coordination. BTA quitta pourtant la table des négociations avant la dernière séance, menaçant alors d'abandonner les contrôles des fermes Bourgeon et posant au Comité de Bio Suisse une exigence en forme d'ultimatum: resoumettre l'ouverture de la certification à l'AD et soutenir activement ce modèle. C'est à cette seule condition que BTA accepterait de faire les contrôles Bourgeon pendant une année supplémentaire. Le Comité de Bio Suisse refusa, ce qui provoqua le retrait de BTA.

Début août, Bio Suisse et BTA ont informé le public, chacune des parties communiquant librement les faits de manière très différente. Tandis que Bio Suisse parle de «réorganisation des contrôles bio», BTA dit «avoir été expulsée des contrôles Bio Suisse». La nouvelle a fait de grosses vagues, et des organisations membres et des clients de BTA ont protesté auprès de Bio Suisse, ce qui a obligé le Comité de Bio Suisse à remettre la question à l'ordre du

jour de sa séance du 15 août, mais il n'a pas cédé à l'exigence de Wynistorf.

Nouvelles négociations en vue

BTA avait ensuite prévu une réunion avec les présidents de toutes les organisations membres presque en même temps que la Conférence des Présidents du 6 septembre. C'est la raison pour laquelle Markus Arbenz, le directeur de Bio Suisse, a proposé de donner à ces explications la place nécessaire dans le cadre de cette Conférence, lors de laquelle tous les acteurs pourront prendre la parole et délibérer de la suite des opérations.

Pour Niklaus Wynistorf, le but reste le même: reposer la question de l'ouver-

Lettres aux agriculteurs

Lorsque BTA a déclaré qu'elle allait renoncer aux contrôles Bourgeon, bio.inspecta a écrit une lettre aux fermes actuellement contrôlées par BTA pour leur expliquer comment faire pour assurer une bonne transition des contrôles. Les agriculteurs qui veulent garder le Bourgeon ont jusqu'au 30 septembre pour renvoyer les contrats de contrôle à bio.inspecta après les avoir signés. Les tarifs ne changent pas pour 2007. Quant à ceux qui veulent quitter le Bourgeon, ils ont jusqu'à la même date pour résilier leur contrat de certification.

Le contenu de cette lettre se trouve relativisé par la l'intention récemment communiquée par BTA d'assurer les contrôles pendant une année supplémentaire. Si BTA décide de faire des contrôles Bourgeon en 2007, les fermes qui veulent rester à BTA ne devront pas se réinscrire.

Bio Suisse a envoyé le 25 août une lettre à tous ses membres pour les informer de la situation actuelle des contrôles. La décision définitive de BTA pour ou contre les contrôles 2007 sera publiée le 13 septembre sur le site internet de Bio Suisse. als

ture de la certification à l'AD. Après la Conférence des Présidents, il a l'intention de prendre le pouls du mouvement bio et d'estimer ses chances de faire passer ses exigences: «S'il y a une réelle chance que quelque chose change à partir de 2008 dans le monopole de certification de bio. inspecta, BTA serait prête à continuer les contrôles Bourgeon aux conditions actuelles pendant une année supplémentaire.» Wynistorf ne pourra cependant pas reporter très longtemps cette décision, car «Pour BTA, la porte reste ouverte jusqu'au 10 septembre. Elle devra d'ici là décider définitivement si elle veut continuer de contrôler des fermes Bourgeon», explique Arbenz.

Différents modèles de certification

Avant le conflit actuel, Bio Suisse avait étudié différents modèles de configuration de la certification (cf. graphique). Actuellement, plusieurs sociétés peuvent être accréditées pour les contrôles, mais toute la certification passe par bio.inspecta, aussi bien pour les entreprises agro-alimentaires qu'agricoles (modèle 1). L'ouverture de la certification (modèle 2), qui exige une modification des statuts et donc une majorité des deux tiers lors d'une AD, autoriserait plusieurs sociétés de certification pour l'agriculture comme

pour la transformation. Ce modèle comporte le risque d'une différenciation des pratiques et donc celui d'inégalités de traitement lors de la certification. Pour éviter cet écueil, Bio Suisse devrait créer de nouvelles structures de supervision et d'harmonisation.

Du point de vue de la procédure, l'introduction du modèle 3 serait plus simple parce qu'il n'y aurait pas besoin de modifier les statuts puisque l'ensemble de la certification continuerait d'être confié à un seul organisme. La question de savoir de quelle société il s'agirait est totalement ouverte. Plusieurs variantes sont possibles: création soit d'une nouvelle filiale de Bio Suisse, soit d'une nouvelle société indépendante ou d'une bio.inspecta dont Bio Suisse détiendrait davantage de capital, ce qui la ferait devenir une filiale de Bio Suisse. C'est cette dernière variante (du modèle 3) que le Comité préfère, ce qui explique qu'il ait décidé d'augmenter sa part du capital-actions (cf. encadré). BTA critique cette méthode, qui selon elle ne fait que «cimenter» davantage une «situation de monopole» de toute façon déjà délicate.

L'avenir de BTA

Et comment BTA continuera-t-elle de travailler si elle abandonne réellement le contrôle des fermes Bourgeon? Sa fidèle

clientèle perdrait une grande partie des 1100 fermes Bio Suisse qu'elle contrôle actuellement, et elle devrait se contenter du contrôle et de la certification des 130 fermes «bio fédéral» que compte son fichier de clients. Quelques fermes s'y rajouteraient parce qu'elles ne veulent pas se faire contrôler par bio.inspecta et qu'elles ont pour cette raison annoncé qu'elles quitteraient le Bourgeon. BTA devra tout de même compter avec une perte d'environ 80 % de sa clientèle. Cela serait économiquement supportable pour BTA, explique Wynistorf, mais aurait pour conséquence le licenciement d'une grande partie des contrôleurs.

Le directeur de BTA exclut la création d'un label spécial pour les fermes bio fédéral pour les attirer loin du Bourgeon: «BTA n'agira pas dans ce sens.» Une telle initiative devrait venir de l'échéant des producteurs, déclare encore Wynistorf. Il serait d'ailleurs difficile d'implanter sur le marché un label concurrent, et il lui manquerait la base commune et unifiée sur laquelle le Bourgeon se développe depuis des décennies. Sans compter que la création d'un nouveau label aurait avant tout pour effet de créer un nouveau monopole de contrôle et de certification au niveau de l'Ordonnance bio.

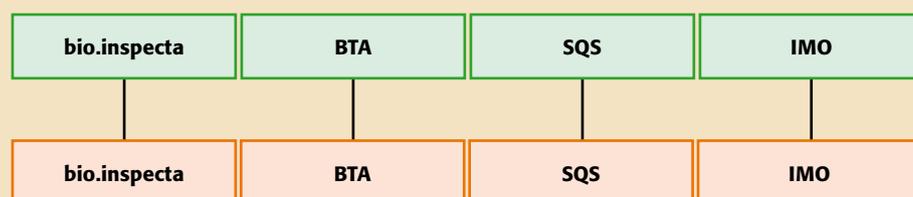
Alfred Schädeli

Les trois modèles pour le contrôle et la certification Bourgeon

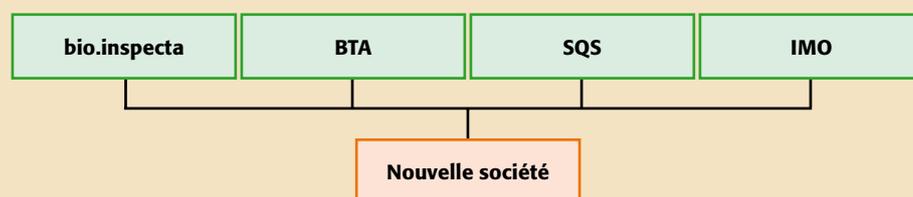
Modèle 1: Seule bio.inspecta certifie les entreprises Bourgeon



Modèle 2: Ouverture de la certification



Modèle 3: Une nouvelle société effectue la certification pour tout le monde



Anciennes pollutions par des pesticides: Place à la crédibilité

Les paysans Bourgeon veulent récolter des produits de qualité. Pour pouvoir le garantir dans le cas des cucurbitacées, ils veulent savoir si leurs sols contiennent des résidus de pesticides datant de la période d'avant le bio. Les cucurbitacées absorbent en effet particulièrement facilement les pesticides contenus dans le sol. Trente fermes ont participé à la campagne lancée cette année par Bio Suisse pour faire analyser leurs sols. Les parcelles problématiques sont très rares. Une fiche technique du FiBL attirera l'attention des producteurs sur la manière concrète d'agir avec les polluants et sur les mesures qu'il est possible de prendre.

Les sols agricoles peuvent encore contenir des résidus de pesticides organochlorés (POC) bien que ces produits soient interdits en agriculture conventionnelle depuis trente ans. Comme le bien connu DDT, la dieldrine fait partie de ces POC. La dieldrine est une matière active insecticide très peu dégradée dans le sol. Ce produit a été largement utilisé jusque dans les années septante contre de nombreux ravageurs dans les grandes cultures, l'arboriculture et l'horticulture (cf. bio actualités 10/05, pages 16 et 17). Il a ensuite été interdit.

Il y a malheureusement aussi des résidus de ces molécules dans des parcelles aujourd'hui cultivées en bio. Les cucurbitacées absorbent particulièrement facilement les POC. Il semble que certaines excréments racinaires des cucurbitacées soient capables de solubiliser la dieldrine et de la rendre absorbable. Les résidus contaminent ensuite les fruits et les graines. Dans les concombres ou les courgettes, ces résidus peuvent vite dépasser la valeur de tolérance de 0,01 mg/kg fixée par l'Ordonnance sur les substances étrangè-

res et les composants (OSEC). Bio Suisse a reconnu le problème et a soutenu déjà en 2003 une étude sur l'assurance-qualité pour les cucurbitacées menée conjointement avec la Coop et le FiBL. Cette étude avait recherché des POC dans les sols de 15 grandes fermes maraîchères Bourgeon et dans les concombres qui y poussaient.

Une campagne d'analyses de terre

La Campagne Cucurbitacées 2006 s'adressait aux petits et moyens producteurs. La participation était facultative. Bio Suisse assumait environ la moitié des coûts d'analyse pour deux parcelles par producteur. Les échantillons de terre ont été prélevés par les producteurs eux-mêmes en suivant une procédure détaillée. L'analyse des échantillons a été effectuée par un laboratoire privé pour rechercher 25 matières actives du groupe des pesticides organochlorés, dont notamment la dieldrine et la pentachloraniline. La campagne poursuivait les objectifs suivants:

- permettre aux producteurs et productrices Bourgeon de procéder à un autocontrôle pour mieux estimer les risques pour la culture des cucurbitacées;
- soutenir la production d'aliments ne contenant si possible aucun résidu;
- recommander de prendre un certain nombre de mesures quand des parcelles contiennent des POC.

Après avoir reçu les résultats des analyses, tous les participants pouvaient s'adresser au FiBL, qui fournissait une expertise des résultats et une liste des mesures recommandées. La décision de prendre certaines mesures était du ressort des producteurs.

Les sols problématiques sont l'exception

Les fermes bio qui se sont annoncées pour la campagne étaient au nombre de 36, dont 30 ont ensuite envoyé des échantillons de terre à analyser. Au total 46 parcelles ont été étudiées. Trois catégories de risques d'absorption des polluants par les plantes de la famille des cucurbitacées ont pu être déterminées sur la base des résultats (cf. graphique):

1. parcelles sans risque; pas de résidus de POC;
2. parcelles contenant une à quatre molécules différentes de POC, les teneurs et les substances ne faisant cependant pas prévoir une absorption par les plantes;
3. parcelles contenant de grandes quantités de POC, surtout de dieldrine, dans lesquelles la littérature et l'expérience issue des études antérieures du FiBL font craindre une absorption par les plantes.

Le 60 % des parcelles analysées ne

conten-



Photo: Rudolf Steiner

Pesticides dans les produits bio – ça existe vraiment?!

De nombreuses études prouvent que les produits bio contiennent beaucoup plus rarement des résidus de pesticides, et, le cas échéant, en quantités nettement plus faibles que les produits conventionnels. Les produits bio ne pouvant cependant pas être bien meilleurs que l'environnement dans lequel ils sont cultivés, ils ne peuvent donc pas exclure totalement d'infimes traces de résidus de pesticides.

Les résidus peuvent être causés par la dérive des traitements des parcelles conventionnelles voisines, mais aussi par la pollution des sols héritée des cultures conventionnelles antérieures ou par une séparation insuffisante pendant le transport, le stockage, la transformation et la commercialisation. Dans quelques rares cas, les résidus étaient dus à l'utilisation de pesticides interdits.

gwy

nait aucune trace de POC. Les 18 autres parcelles contiennent des teneurs en POC qui vont de 0,008 mg/kg à 2 mg/kg.

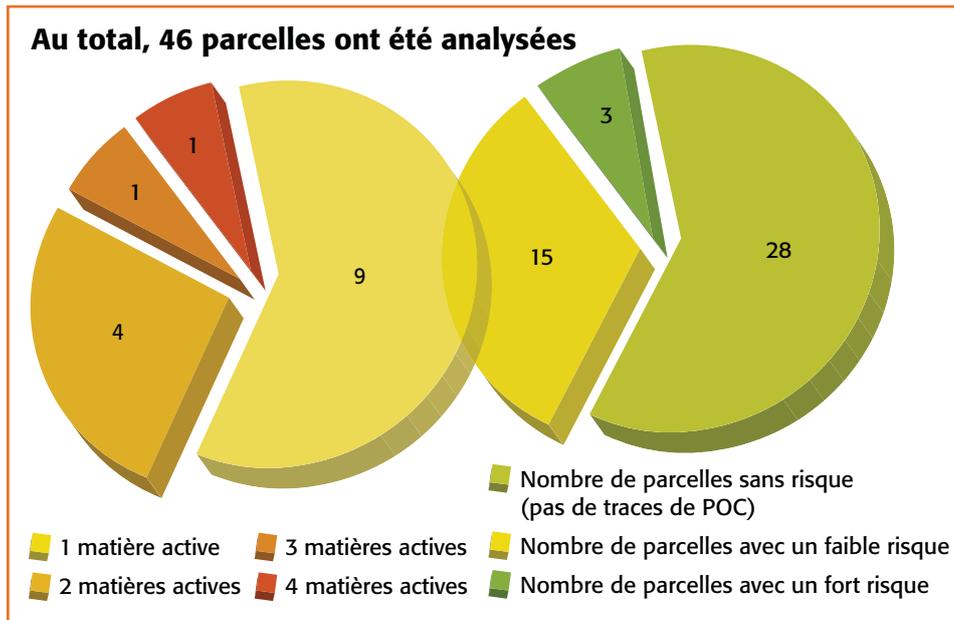
Pour trois échantillons de terre contenant entre 0,02 mg/kg et 0,07 mg/kg de dieldrine, les parcelles ont été déclarées hautement risquées. Ces échantillons contenaient en outre entre 2 et 9 autres sortes de POC.

Dans l'un de ces trois cas particulièrement risqués, le producteur a décidé de cultiver quelques cucurbitacées pour en faire ensuite analyser les graines. Les résultats ne sont pas encore disponibles. Dans le deuxième cas, il a fallu renoncer complètement à la culture des cucurbitacées vu que la terre contient peu d'humus et que l'on sait par la littérature que la dieldrine est alors plus facilement absorbée. Dans le cas de la plus forte pollution avec 0,07 mg/kg de dieldrine et 9 autres sortes de POC, le producteur a décidé de lui-même d'y arrêter toute production bio.

La catégorie «Parcelles avec un faible risque» comprend 9 échantillons de terre contenant entre 0,008 et 0,02 mg/kg de pp-DDE, un produit de dégradation du DDT. Lorsque les teneurs sont aussi faibles, cette molécule est très mal absorbée par les cucurbitacées. De faibles quantités de DDT, de DDD (aussi un produit de dégradation du DDT) et pentachloraniline (un produit de dégradation du quintozène, un fongicide autrefois autorisé contre la fonte des semis) ont été trouvées dans d'autres échantillons de cette catégorie.

Ces contaminations multiples n'impliquent pas automatiquement une limitation de la production Bourgeon – mais bel et bien des réflexions au sujet de l'image du Bourgeon. Pour être soigneuse, l'évaluation de la situation doit tenir compte des propriétés physico-chimiques des molécules de POC concernées, de la teneur trouvée à l'analyse ainsi que des propriétés pédologiques de la parcelle comme le pH et la teneur en humus.

Que signifient les teneurs en polluants trouvées dans les sols? Pour les deux catégories «Parcelles sans risque» et «Parcelles à faible risque», on ne s'attend à aucune accumulation de POC dans les cucurbitacées, tandis qu'une accumulation est prévisible pour la catégorie «Parcelles à haut risque». Il se peut que l'accumulation soit nulle certaines années et très importante certaines autres. Les facteurs qui influencent cette accumulation sont encore mal compris, et il faudrait faire des recherches plus précises. Vu que la valeur de tolérance pour la dieldrine est de 0,01 mg/kg dans les légumes, de faibles teneurs



Résultats de la Campagne Cucurbitacées 2006: Les différentes catégories de risques d'absorption de pesticides organochlorés (POC) dans les légumes de la famille des cucurbitacées.

dans les sols sont déjà suffisantes lorsque d'autres facteurs favorisent l'absorption de la dieldrine.

D'après Bio Suisse, les légumes avec des teneurs en dieldrine proches ou même au-delà de la valeur de tolérance ne méritent pas le label Bourgeon. Dans le cas des produits étrangers à base de courge comme les graines et l'huile, pour lesquelles la valeur de tolérance légale pour la dieldrine est respectivement de 0,03 mg/kg et de 0,05 mg/kg, Bio Suisse utilise des normes beaucoup plus strictes (moins de 0,005 mg/kg) pour octroyer ou non le Bourgeon à ces produits.

Biofarm commercialise des graines de courges suisses et veut lancer prochainement une huile de graines de courge biologique suisse. Ces denrées ont été produites sans accumulation problématique de polluants grâce à des connaissances acquises ces dernières années et à une étroite collaboration entre le groupe de producteurs, Bio Suisse, le FiBL et les autorités.

Le commerce a déjà réagi au problème de la présence de POC dans les sols. La Coop exige ainsi par exemple que ses producteurs fassent une analyse des résidus de POC dans les parcelles prévues pour ces cultures.

Sur la base des résultats de la Campagne Cucurbitacées 2006, Bio Suisse a décidé de soutenir la réalisation d'une fiche technique du FiBL sur les solutions pratiques pour éviter les résidus de POC dans les légumes bio. Cette fiche technique doit être disponible au début 2007. Dans le cadre de son devoir d'autocontrôle, cha-

que producteur devrait évaluer sa propre situation et agir de lui-même de manière adéquate.

Mesures à prendre pour éviter les résidus de POC

La mesure la plus simple, surtout si l'histoire agricole d'une parcelle ne peut pas être reconstituée avec exactitude, est de faire une fois une analyse de terre. Si les POC font courir des risques, la culture des cucurbitacées peut être exclue pour cette parcelle tandis que d'autres légumes peuvent y être produits sans restriction.

Il est vivement recommandé de faire analyser le sol avant de construire une serre. L'assainissement du sol après-coup serait en effet très pénible et très cher puisqu'il faudrait enlever une couche de terre de 30 cm d'épaisseur et la remplacer par de la terre non polluée.

Bio Suisse n'a encore jamais dû retirer une parcelle de la production, mais elle dispose pour le faire de l'article 2.1.13 du Cahier des charges (Protection contre les immissions), qui peut être appliqué en cas de risque d'immission importante d'intrants interdits ou de polluants.

Une thèse en cours de rédaction au FiBL s'attaque à la définition de stratégies visant d'une part l'immobilisation de la dieldrine dans le sol et d'autre part l'utilisation de porte-greffe diminuant l'absorption des POC par les plantes du groupe des concombres. Cette thèse doit aussi contribuer à mieux comprendre les mécanismes d'absorption des POC.

Gabriela Wyss, FiBL

Bio Suisse: 25 ans... et ensuite?

Quarante producteurs et productrices romands se sont réunis pour réfléchir à l'identité et à l'avenir de Bio Suisse. Ils font des propositions concrètes au comité de Bio Suisse.

Le 16 juillet, des producteurs et des productrices bio ainsi que des personnes impliquées dans ce domaine se sont retrouvés de façon informelle pour une journée d'échange et de réflexion à la ferme du chat noir, dans le Vully.

L'objectif de la rencontre était de faire le point, de recenser et de dégager des orientations et des perspectives favorables pour l'agriculture biologique dans les années à venir, et surtout d'aboutir à des

Les secteurs de productions spécifiques doivent être entre les mains des praticiens concernés d'un bout à l'autre des processus décisionnels.

propositions concrètes et constructives à transmettre aux différents niveaux administratifs de notre fédération.

La journée a commencé par un brunch pendant lequel les participants ont eu l'occasion de mettre par écrit leurs principales questions et remarques, leurs soucis, leurs envies. L'après-midi, le modérateur du jour, Vincent Curty d'Agriidea, a animé un débat sur la base des thèmes dégagés le matin.

Les préoccupations suivantes se sont exprimées et ont orienté quatre axes de discussion:

Orientation générale du bio

L'agriculture bio se trouve à un carrefour, il est nécessaire de fixer des options et une politique claires, surtout face aux ques-

tions du marché libre, de la concurrence, des importations, etc.

Les producteurs estiment que la politique de notre fédération n'est pas claire, que des valeurs se perdent. On doit faire un travail de proximité, d'éducation à la consommation.

Les jeux de pouvoir

Les liens entre Bio Suisse et certaines grandes surfaces dérangent. Le poids de ces dernières inquiète, qui tient les rênes? Les producteurs estiment que notre fédération doit se démarquer de la grande distribution et de l'Union Suisse des Paysans, qu'elle doit prendre des positions personnelles et fortes.

D'autre part, les producteurs doivent s'investir davantage afin de se réapproprier le Bourgeon et de garantir la cohésion du milieu.

L'image du bio

Existe-t-il chez les consommateurs une confusion entre des labels? Le Bourgeon Bio Suisse est-il assez fort? Des consommateurs seront conviés à une éventuelle prochaine rencontre pour en débattre.

Exigences du bio

Cahier des charges bio et bon sens: certains pionniers regrettent le temps où les directives tenaient en 10 pages... tout en reconnaissant la nécessité de compléter les exigences pour rester crédibles. Toutefois le souhait est général d'aller maintenant vers une simplification des processus, de ne pas charger plus le bateau en matière d'administration.

Au niveau des décisions, les producteurs présents sont unanimement d'accord que, vu la spécialisation de l'agriculture, les votations relatives au Cahier des charges et aux règlements doivent être prises par les branches de production concernées. Les réflexions et décisions sont de plus en plus pointues, et il convient de s'en remettre aux praticiens concernés et aux commissions spécialisées.

Les valeurs éthiques du bio comme la proximité, le maintien de la biodiversité et de la diversité des branches de production par exploitation, le respect des animaux au-delà de leur détention (transport sur

de longues distances pour l'abattage par exemple) étant quelque peu négligées, il faut les raviver, car ce sont les plus petites exploitations qui font les frais de la politique actuelle.

Conclusions

Concrètement, les producteurs de Suisse romande adressent quatre demandes au Comité et aux commissions de Bio Suisse:

1. Veuillez adapter clairement vos options politiques en vous posant la question de savoir à qui profite le succès! La grande distribution a un poids et une influence démesurés sur le fonctionnement de notre fédération.
2. Veuillez réfléchir au système décisionnel. Les secteurs de productions spécifiques doivent être entre les mains des praticiens concernés d'un bout à l'autre des processus.
3. Lors de procédures de consultation des règlements, les producteurs n'ont pas toujours la disponibilité pour étudier les textes, d'ailleurs souvent assez complexes. Les organisations de Suisse romande demandent à Bio

La grande distribution a un poids et une influence démesurés sur le fonctionnement de notre Fédération.

Suisse de financer le travail d'une personne qui soit chargée de lier la théorie à la pratique en étudiant les documents venant de Bâle afin d'informer les producteurs concernés, de parler avec eux du contenu et de rendre compte de leurs remarques. Ceci pour toute la Romandie. Ainsi les producteurs seront plus responsabilisés et à même d'influencer les décisions.

4. Les contrôles dans les fermes sont très lourds, et certains producteurs déplorent qu'il y ait des contrôleurs qui ne soient pas agriculteurs. Bio Suisse et bio.inspecta sont priées d'informer les organisations membres sur l'évolution de leur réflexion sur la simplification des contrôles et de veiller à maintenir des agriculteurs pour effectuer les contrôles.

Pascale Cornuz, le chat noir, Mur VD

«Le Bourgeon, c'est QUI?»

Telle est la question que l'animateur avait posée pour introduire et lancer le débat. Les réponses fusèrent pêle-mêle, fortes, surprenantes, décidées: «c'est plus nous!», «c'est nous?», «c'était nous...», «ça devrait être nous!», «c'est pas nous», «c'est les bureaucrates...», «c'est les grandes surfaces!», «c'est la politique», «j'en sais rien», «j'aimerais bien le savoir»... une fois le malaise exprimé, la discussion pouvait commencer. Ces réponses prouvent à l'envi qu'un même besoin unit tous les producteurs présents: retrouver l'«identité du Bourgeon» et la maîtrise de ses structures, qu'ils sentent sur le point de leur échapper.

L'évènement du 16 juillet montre bien que «les bio» veulent s'investir pour les 25 prochaines années, mais pas à n'importe quel prix! Pour un avenir durable, il faut rester proches de la pratique et agir avec bon sens. À bon entendeur!

pc

Le pouvoir change de mains à Biofarm

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 août passé, le comité de Biofarm a été destitué par une majorité des trois quarts, et le comité proposé par les opposants a été élu. Le directeur Markus Johann quittera Biofarm tandis que Niklaus Steiner et Hansruedi Schmutz conservent leurs places.

Au Kursaal de Berne, le contrôle d'entrée de l'Assemblée extraordinaire de la coopérative Biofarm du 22 août passé était plus strict que pour une élection papale. Sur plus de 500 coopérateurs, 198 avaient suivi l'appel d'un groupe d'initiative réuni par Werner Scheidegger, Roman Abt et Hansjörg Schneebeli, qui étaient partis à la chasse aux signatures pour retirer leur confiance à l'ensemble du comité en vue de le faire destituer et remplacer par un autre; 92 absents s'étant en outre fait représenter, le quorum de 288 voix était atteint.

L'enregistrement des personnes autorisées grignota une partie du temps déjà assez juste prévu pour l'AG de ce mardi soir, ce qui provoqua des commentaires venimeux au sujet de ces référendaires (du parti opposé bien sûr) qui voulaient soi-disant gagner du temps. Finalement, le vote central s'est déroulé grâce à une motion d'ordre peu avant 22 heures, juste avant que les votants de la Suisse orientale doivent courir pour attraper leur dernier train. L'atmosphère était certes nerveuse, mais, grâce notamment au savoir-faire du médiateur Urs Manser, qui officiait comme président neutre, elle est restée correcte.

C'est par 210 voix contre 74 avec 2 bulletins blancs et 2 bulletins non valables que l'Assemblée a décidé très nettement de destituer en bloc le comité en place pour en réélire immédiatement un nouveau, cette fois à main levée pour cause de manque de temps: Hansjörg Schneebeli d'Obfelden ZH a été élu Président, puis ont été élus Roman Abt de Bünzen AG, Christoph Meili de Pfyn TG, Susanne Müller d'Uttigen bei Thun, Thomas Baumann de Suhr AG et Hans Beugger d'Elgg ZH.

En plus du comité, le directeur Markus Johann, à qui la sévère réorganisation intervenue au début de l'année avait accordé davantage de compétences, a aussi subi le feu de la critique des initiants, qui l'ont rendu responsable de la démission de Niklaus Steiner et de Hansruedi Schmutz. Il devra se réorienter et ne se tient plus à

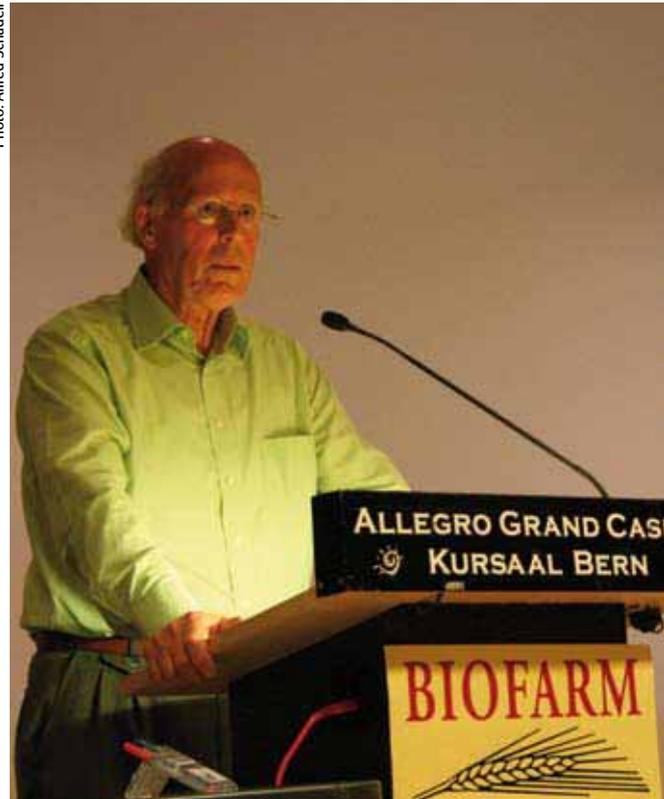
la disposition du nouveau comité, a-t-il répondu avec détermination à la question d'un membre de l'Assemblée qui demandait s'il ne pouvait pas conserver son poste pour que ses compétences ne soient pas perdues pour Biofarm. À l'inverse, les deux figures de proue Steiner et Schmutz conserveront leur place après la passation de pouvoir.

Vu qu'il ne restait pas assez de temps pour une large discussion entre les membres avant les votes de destitution et d'élection, les deux partis ont largement exposé leurs positions, qui étaient déjà bien connues avant l'AG suite à de nombreux envois et courriers. Le comité en appelait au succès de Biofarm, qui a réussi sous sa protection à devenir une entreprise florissante, tandis que les initiants critiquaient sa stratégie d'éloignement de l'organisation de producteurs enracinée dans le mouvement bio et dotée d'un but d'intérêt général: promouvoir l'agriculture biologique.

Conrad Seewer, membre de longue date du comité, s'en était fait le porte-parole et il exposa la part que chacun des trois secteurs «produits finis», «fruits» et «céréales» avait prise au succès de l'entreprise en recourant à l'artifice de la personnalisation: Markus Johann était responsable des produits finis, Hansruedi Schmutz du commerce des fruits et Niklaus Steiner de la coordination des céréales. Seewer compara ensuite les marges brutes de ces secteurs: très hautes et en continuelle augmentation pour les produits finis, basses et en diminution pour les autres secteurs. Ce spécialiste du marketing se laissa même aller à utiliser ces chiffres pour qualifier le travail des trois protagonistes.

Cette façon de voir ne resta bien sûr pas incontestée. Au cours d'un exposé plein de conviction, le Président d'honneur Werner Scheidegger plaça tout son prestige dans la balance et impressionna l'Assemblée par une vue d'ensemble digne d'un grand seigneur. Huit ans après s'être retiré de ses fonctions auprès de Biofarm, il considéra comme «un devoir moral in-

Photo: Alfred Schädeli



Un grand seigneur qui sait garder une véritable vue d'ensemble: Werner Scheidegger.

contournable» de contribuer à empêcher que les buts initiaux de Biofarm soient jetés par-dessus bord.

Il montra clairement que la comparaison utilisée par Seewer était totalement inacceptable vu que le succès de Biofarm dans le domaine des produits finis repose justement sur les prestations souvent non rentables fournies aux paysans bio sur les marchés des céréales, des fruits et des petits fruits. Cette explication montra clairement où les conceptions des deux partis s'écartaient l'une de l'autre. Une consommatrice le confirma d'une pointe d'humour involontaire: «Lorsqu'on veut vendre des produits finis, on doit quand même d'abord avoir des matières premières. C'est là que gît le lièvre.» Autrement dit: Il faut d'abord tirer le lièvre (= la matière première) avant de pouvoir le travailler en marinade (= le produit fini).

Alfred Schädeli

coop gratuliert
Bio Suisse

Ulrike Raeymaekers, Enseignante, 4143 Dornach SO

Ulrike Raeymaekers, qui habite à Dornach SO, est enseignante à l'école Steiner. Elle est née en 1960 et dirige un ménage de quatre personnes. Le mets qu'elle préfère: les poivrons marinés – bio, bien sûr. Elle les accompagne de la nouvelle boisson à la mode, la «Bionade». Pendant ses loisirs, elle fait beaucoup de vélo, de ski et de jogging.

❶ Pourquoi achetez-vous des produits bio?

Parce que je suis convaincue que c'est bien. Je trouve que c'est horrible de traiter les plantes avec autant de chimie. Et de nombreux animaux ne sont pas traités comme ils le devraient. Les produits bio, par contre, sont conformes à la vie pour l'homme, l'animal et la plante, et je trouve que c'est très important.

❷ Quels produits achetez-vous toujours en bio, lesquels jamais?

En bio, surtout les produits laitiers et les légumes. En fait j'achète presque tout bio, sauf le pain, ou rarement, parce que je le fais souvent moi-même. J'achète alors la farine au magasin bio ou chez un paysan bio, donc c'est en fait quand même un produit bio. J'achète rarement des vêtements en coton bio parce qu'ils ne suivent en général pas la mode. J'en achèterais davantage s'ils étaient plus beaux.

❸ À combien estimez-vous la proportion de produits bio dans votre ménage?

Certainement à 80 pour-cent.

❹ En général, où achetez-vous vos aliments?

À la Migros et à la Coop, où j'achète si possible toujours des produits avec le Bourgeon. Je vais aussi souvent au Bio Berg, à Binzen en Allemagne, où il y a un magasin et une ferme. J'ai un abonnement de cueillette qui me permet de me servir selon mes besoins dans les cultures. Selon les saisons, je cueille plus ou moins de légumes et de fruits. Les possibilités de ce genre sont malheureusement rares en Suisse. Maintenant qu'il y a ce magasin Alnatura ici à Weil am Rhein, j'y viens aussi volontiers – en voiture, parce que c'est presque impossible autrement à cause de la distance et des quantités.

❺ Trouvez-vous que les produits bio sont trop chers?



Photo: Olivia Stählin

Ulrike Raeymaekers devant la succursale d'Alnatura à Weil am Rhein, dans le Bade-Wurtemberg.

Quelquefois, mais je sais que les paysans bio ne reçoivent jamais l'argent qu'ils mériteraient pour leur engagement. Ils ont nettement plus de travail et de peine dans leurs fermes que leurs collègues conventionnels. Les prix sont donc corrects de ce point de vue. Je dépense bien 100 francs par achat bio, mais ça dépend. En fait, on n'a pas toujours besoin d'autant de tout.

❻ Que pensez-vous des lignes bon marché des grands distributeurs?

En Suisse, Migros et Coop ont lancé assez tard ce genre d'assortiments. C'est leur réponse à Aldi Swiss, mais ils auraient dû y réfléchir et les introduire bien plus tôt, même si personnellement je préfère ce qui est bio.

❼ Faites-vous attention à la provenance des produits?

J'essaie d'acheter des produits de saison. Je préfère soutenir des paysans de la région que consommer des légumes importés ou des fruits d'outre-mer ou de je ne sais où, dont on ne sait jamais tout ce qu'ils ont déjà subi. Je sais par exemple que d'autres pays autorisent l'irradiation des aliments.

❽ Que signifient pour vous les labels bio, par exemple le Bourgeon?

Je n'ai malheureusement pas entendu que

des bonnes choses à leur sujet. On ne peut pas s'y fier, mais je suppose que c'est en fait comme ça pour tout.

❾ Vous rappelez-vous d'une expérience clé qui vous aurait décidée à consommer des produits bio?

Non, parce que j'ai grandi avec. Les produits dont nous avons besoin, nous les avons toujours soit acheté à des paysans bio soit récoltés dans notre jardin parce qu'il n'y en avait pas dans les magasins. Depuis que j'ai des enfants, j'achète encore plus de produits bio qu'avant.

❿ Que pensez-vous des paysans et paysannes bio? Quelles sont les caractéristiques qui les distinguent?

J'apprécie beaucoup qu'ils laissent leurs cornes aux vaches. Dans les champs, premièrement ils n'utilisent pas de pesticides et, deuxièmement, ils s'occupent mieux de la terre et la soignent mieux. Les paysans sont très différents les uns des autres, et les paysans bio ne sont pas forcément *conservateurs*. J'en connais qui sont très modernes et très intéressés par la culture, comme celui qui organise des concerts dans sa grange. Pas très typique du paysan tel qu'on se le représente habituellement!

Interview: Olivia Stählin

Les avantages du Bourgeon

Ceux qui pensent sortir de Bio Suisse pour cultiver leur ferme selon l'Ordonnance fédérale sur l'agriculture biologique feraient bien de se faire auparavant une idée claire des avantages et des inconvénients de cette décision, car le retour au Bourgeon exige ensuite une nouvelle période de reconversion.

Depuis quelque temps, de nombreux producteurs Bourgeon se demandent s'ils vont passer de Bio Suisse à l'Ordonnance bio (OBio). La décision de quitter Bio Suisse est parfois prise trop vite. Les producteurs qui désirent redevenir membres de Bio Suisse peu après l'avoir quittée ne sont en effet pas rares. Ceux qui désirent revenir doivent se réinscrire auprès de Bio Suisse et refaire une année de reconversion. Il est donc vivement recommandé de bien réfléchir avant de démissionner et d'en peser soigneusement tous les avantages et les inconvénients. Il vaut aussi la peine de se renseigner pour savoir quels avantages le fait de ne respecter que l'OBio comporte réellement pour sa propre ferme.

Pour l'alimentation animale, les prescriptions de l'OBio sont pratiquement les mêmes que celles de Bio Suisse. Une ferme OBio ne peut pas non plus utiliser plus de 5 % de fourrages conventionnels. Dans le domaine de l'alimentation animale, la principale différence entre l'OBio et Bio Suisse est la liste exhaustive des produits conventionnels autorisés, car les fermes de Bio Suisse ne peuvent utiliser que ceux

Les principales différences entre l'Ordonnance bio (OBio) et Bio Suisse		
	OBio	Bio Suisse
Dresse-vaches électrique	Autorisé	Interdit
Apports d'engrais de ferme conventionnels	Autorisés	Peuvent couvrir au max. 50 % des besoins
Limitation des concentrés	Min. 60 % de fourrages grossiers pour les ruminants	Min. 90 % de fourrages grossiers pour les ruminants

qui figurent à l'annexe 5 du Cahier des charges.

Avant de démissionner de Bio Suisse, chaque candidat au départ devrait se poser les questions suivantes:

- Vais-je profiter des exigences en partie moins strictes de l'OBio?
- Combien d'argent vais-je économiser en sortant de Bio Suisse? Qu'est-ce que me rapporte cette économie?
- Suis-je conscient que, en étant passé à l'OBio, je ne serai plus informé sur les changements dans la réglementation?
- Est-ce que je commercialise des produits avec le Bourgeon?

Le contrôle et la certification des fermes OBio et Bourgeon sont quasiment identiques.

À la fin de l'année, le bio actualités publie toujours une information sur les

modifications de la réglementation pour l'année à venir. Les fermes OBio ne sont pas organisées et ne reçoivent aucune information spécifique. Les fermes OBio doivent donc s'informer elles-mêmes sur les modifications de l'OBio, tandis que les fermes Bio Suisse le sont automatiquement par le bio actualités ainsi que par l'envoi annuel des modifications de la réglementation.

Un des buts de Bio Suisse est de fédérer le plus grand nombre possible de fermes bio sous la bannière du Bourgeon, car cela comporte l'avantage que les fermes bio peuvent alors se présenter comme une unité, ce qui leur confère davantage de poids lors des négociations de prix et sur le plan politique.



Beatrice Moser, Bio Suisse

Le sel fourrager iodé reste autorisé

L'analyse de la complémentation des aliments fourragers avec de l'iode a montré que les bêtes bio en reçoivent de plusieurs sources (sel fourrager, sels minéraux, concentrés et autres aliments complémentaires). La combinaison de ces sources peut entraîner une suralimentation en iode. C'est ce qui avait amené Bio Suisse à décider il y a quelques mois avec le FiBL et l'ALP d'interdire le sel fourrager iodé. Des réactions venues de la pratique ont cependant montré que, dans les fermes qui ne donnent que du sel fourrager, l'approvisionnement en iode est trop juste, voire insuffisant. Bio Suisse a donc décidé de revenir sur cette décision et de réautoriser le sel fourrager iodé. Ce sont donc les éleveurs qui ont la responsabilité de veiller à éviter aussi bien les sur- que les sous-approvisionnements. L'ALP édite des recommandations spécifiques pour les bêtes bio, et nous demandons aux producteurs concernés de suivre ces recommandations. Vous en saurez davantage en téléphonant au 062 865 72 72. Cet avis remplace et annule toutes les précédentes annonces au sujet du sel iodé dans l'alimentation animale.

Barbara Früh et Klaus Böhler, Mandataires de Bio Suisse au FiBL pour les aliments fourragers;
Andreas Bärtschi, Président de la CLA de Bio Suisse;
Beatrice Moser, Bio Suisse

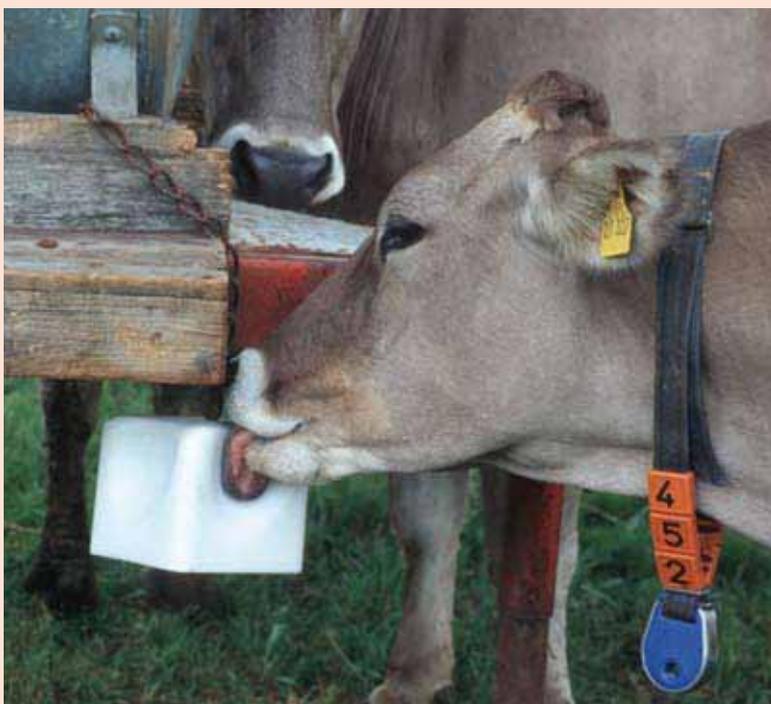


Photo: Thomas Stephan, FiBL Bonn

Même bio, les produits de traitements ne sont pas homologués pour toutes les cultures

Même en agriculture biologique, les produits phytosanitaires ne peuvent être utilisés que dans les domaines d'application testés et autorisés. Il y a de bonnes raisons pour cela: seules les utilisations homologuées permettent de garantir qu'il n'y aura pas de résidus exagérés dans les produits récoltés et que ceux qui font les traitements ne courent pas de danger. Les nouvelles applications sont vérifiées par l'OFAG puis sont enregistrées dans la Liste des intrants du FiBL.

Les intrants que les producteurs de Bio Suisse peuvent utiliser figurent tous dans la Liste des intrants du FiBL, et ils ne doivent être utilisés que pour les applications autorisées. La procédure d'homologation des produits phytosanitaires teste leur efficacité contre les organismes nuisibles ainsi que leur comportement environnemental. On vérifie en particulier la dégradation de l'intrant dans l'environnement par les microorganismes, par la lumière et par d'autres facteurs. En fait aussi partie la fixation de délais d'attente avant récolte suffisants pour qu'il n'y ait pas ou seulement très peu de résidus dans les produits récoltés. La protection de l'utilisateur est aussi une préoccupation centrale de la procédure d'homologation. L'expérience montre que le comportement environnemental des intrants est très différent sous serre ou sous tunnel qu'en plein air: l'utilisation dans des systèmes fermés est soumise à un rayonnement solaire de qualité sensiblement différente de

celle qui règne en plein air, et il n'y a pas de lessivage par les précipitations.

Les analyses permettent par ailleurs de déceler toujours plus de résidus d'intrants. C'est ainsi que, cette année, le FiBL a déjà été saisi de l'analyse de trois cas de traitement au Spinosad (nom commercial: Audienz) dans des cultures où l'utilisation de ce produit n'est pas prévue. Les résidus de ce genre peuvent avoir les causes suivantes:

1. nettoyage insuffisant du pulvérisateur après l'application du produit sur une culture où il est autorisé;
2. dérive du nuage de traitement depuis une culture voisine où le produit est autorisé;
3. utilisation non autorisée sur la culture concernée à cause d'un manque d'information de l'utilisateur et/ou de conseils erronés donnés par le représentant du fabricant du produit.

Une mauvaise utilisation peut avoir

des conséquences fâcheuses à plusieurs niveaux. Le règlement des sanctions de l'Ordonnance bio et celui de Bio Suisse prévoient des points de sanctionnement dont le nombre est doublé en cas de récidive. Les chimistes cantonaux sont chargés de l'exécution en cas de mauvaise utilisation, et ils peuvent prononcer des sanctions. En cas de récidive, les chefs d'exploitation doivent s'attendre à une plainte pénale.

La raison de l'absence d'autorisation pour telle ou telle application n'est pas connue de l'utilisateur. Le fabricant n'a-t-il pas voulu payer les frais engendrés par une demande? Des motifs toxicologiques consistants parlent-ils là-contre? L'utilisation d'un produit de traitement bio en dehors des cultures où il est autorisé fait donc toujours courir des risques qui vont souvent plus loin que le seul risque d'encourir des sanctions. Les producteurs ont donc tout intérêt à y renoncer.

Gabriela Wyss et Lucius Tamm, FiBL

Il n'est pas facile de combler les lacunes

L'autorisation de nouveaux domaines d'application (indications) nécessite en général l'élaboration d'un dossier sur l'efficacité et la dégradabilité du produit de traitement. Depuis 2004, le programme de travail du FiBL comprend le comblement des lacunes dans les indications, et de nouvelles autorisations ont pu être obtenues en 2005 et en 2006 en collaboration avec les fabricants et les stations de recherche Agroscope. En font partie le soufre contre l'oïdium de la tomate ou, beaucoup plus récemment, le Neem contre les cicadelles et les pucerons dans les plantes aromatiques culinaires. L'utilisation du Neem contre les cicadelles et les pucerons sur les poivrons est quant à elle toujours à l'étude.

gw/lt



Photo: Thomas Alfvé

La Liste des intrants du FiBL ne dit pas seulement quels produits phytosanitaires peuvent être utilisés en agriculture biologique, mais elle détermine aussi pour quels domaines d'application ces substances sont autorisées.



Photo: Jürg Hädrich

Les variétés Sativa sont plus faciles à obtenir

Les moulins et les utilisateurs de céréales panifiables biologiques demandent des qualités de blé meilleures et plus stables, surtout des classes I et Top, et l'intérêt du marché pour les variétés Sativa progresse. Telle est la situation actuelle sur le marché des céréales panifiables bio, et voilà pourquoi Sativa a décidé de libérer la commercialisation de ses variétés pour les semis de cet automne. Voilà deux ans que les premières variétés Sativa de blé et d'épeautre ont passé l'homologation et sont commercialisées, mais elles ne pouvaient être cultivées que sous contrat pour être écoulées sur un marché fermé. Ce concept, qui a fait ses preuves pour le développement des variétés, peut maintenant être abrogé pour mieux satisfaire les besoins du marché. La commercialisation des produits céréaliers Sativa avec le logo Sativa comme label garantissant des semences non transgéniques issues de la sélection biodynamique va cependant continuer dans le cadre des cultures sous contrat.

Les variétés Sativa sont mi-longues à longues et sont en général en classe Top ou I, donc elles couvrent très bien les besoins de l'agriculture biologique. Trois nouvelles variétés Top viennent maintenant s'ajouter aux variétés actuelles de classe I Pollux, Ataro und Aszita: Scaro, Wiwa et MAA.48. Une petite quantité de semence certifiée de Wiwa sera disponible cet automne. Les variétés Scaro et MAA.48 sont encore en cours de prémultiplication.

Pour les semis 2006, les semences certifiées des variétés Ataro, Pollux et Aszita peuvent être commandées en Suisse romande à la Coopérative Progana.

Jürg Hädrich, Andreas Beers et Charly Beyeler
Renseignements et commande des semences pour la Suisse romande:
 Coopérative Progana, Charly Beyeler,
 Chemin des Combattes 9,
 2744 Belprahon, tél. 032 493 56 69,
 fax 032 493 73 13, natel 079 471 45 91,
 courriel info@progana.ch, site internet
www.progana.ch

Élevage des veaux avec leur mère – Qui a de l'expérience?

En Suisse, il va de soi que les veaux nouveau-nés sont séparés de leur mère immédiatement après la naissance pour être élevés artificiellement. L'idée serait de développer pour l'agriculture biologique une forme d'élevage plus proche du comportement naturel des bêtes.

En agriculture biologique, l'élevage des veaux avec leur mère est une idée qui fait son chemin: les veaux restent auprès de leur mère et peuvent têter sans restriction tandis que la vache est traitée une ou deux fois par jour. Le sevrage se fait après trois à quatre mois.

Un travail de semestre de la Haute école suisse d'agriculture et du FiBL veut maintenant étudier si cette forme d'élevage est praticable et quels points faibles nécessitent de nouvelles recherches. Les étudiantes Andrea Friedrich et Rebecca Scheidegger cherchent des paysans qui pratiquent cette forme d'élevage et qui sont prêts à partager leurs expériences. Il est aussi souhaitable de créer un groupe de travail lié au FiBL pour faciliter les échanges d'expériences entre les éleveurs.

Prière de s'annoncer par courriel à Rebecca. Scheidegger@shl.bfh.ch ou par courrier à la Haute École Suisse d'Agriculture, Länggasse 85, 3052 Zollikofen. Pour tout renseignement, s'adresser aussi à Eric Meili, du FiBL, tél. 055 243 39 39. Un grand merci!

FiBL



Photo: zvg

Filles d'attente devant les stands du marché bâlois «Matthäusmarkt»... et il y a encore des places pour de nouveaux stands!

Nouveau marché à Bâle

Le nouveau marché «Matthäusmarkt Kleinbasel» est une chance pour les marchands forains dans la région de Bâle. Au cœur du Petit Bâle, sur la très animée Feldbergstrasse, des paysans et des paysannes vendent tous les samedis de 8 à 14 heures des fruits et des légumes, du pain et des fleurs. Le Matthäusmarkt existe depuis le 12 août et rencontre un vif succès dans le quartier.

Ce marché cherche encore des producteurs qui veulent venir y vendre leur production (produits régionaux et spécialités culinaires). Il y a quatre fois par année un marché thématique élargi: en septembre le marché de la courge, en décembre celui de la cannelle, en mars celui de l'ail des ours et en juin celui de la cerise.

Informations et inscription:

Theres Wernli, Markgräflerstrasse 47,
 4057 Basel, tél. 061 691 84 26,
samstag@matthaeusmarkt.ch;
www.matthaeusmarkt.ch

comm.

Allemagne: 140 000 hectares de maïs pour le biogaz

En Allemagne, la surface de maïs cultivé pour la production de biogaz a doublé par rapport à l'année passée: elle a passé de 70 000 ha en 2005 à 140 000 ha en 2006. Le recensement du Deutsche Maiskomitee et de l'Institut fédéral allemand pour l'agriculture et l'alimentation ne tient compte que des surfaces annoncées pour la prime. Vu que tous les agriculteurs ne saisissent pas cette possibilité, la surface réelle devrait être encore plus importante. Dans les Länder du Mecklembourg-Poméranie, du Brandebourg et de Thuringe, la surface de maïs pour le biogaz a même quadruplé depuis l'année passée. L'Allemagne cultive au total près de 1 700 000 ha de maïs par année.

lid

Venezuela: Chavez veut interdire les OGM

Hugo Chavez, le président gauchiste et nationaliste du Venezuela, a annoncé que les cultures OGM seraient interdites dans son pays. D'après Chavez, les plantes transgéniques sont en contradiction avec les intérêts des paysans et des ouvriers de la terre. Un contrat de culture de soja OGM conclu avec le groupe étasunien Monsanto est manifestement menacé de résiliation.

Source: <http://www.biox.ch>

Grippe aviaire: un danger latent

Le calme est revenu au sujet de la grippe aviaire, mais qu'on ne s'y trompe pas: la maladie n'est pas éradiquée. Une grande vigilance reste nécessaire.

La grippe aviaire n'a plus fait les gros titres depuis l'abrogation de l'interdiction du plein air le 1^{er} mai. Le virus H5N1 continue cependant de se répandre en Europe de l'Est, en Sibérie et en Extrême-Orient. Le fait qu'il n'y ait eu que des cas isolés en Europe de l'Ouest et en Europe Centrale ne signifie en aucun cas que nous soyons en sécurité sous nos latitudes. Interdictions d'importation et contrôles douaniers sont mis en place pour empêcher l'introduction du virus depuis les pays touchés par la grippe aviaire, mais les migrations d'oiseaux recommencent déjà. La Confédération veut découvrir le plus vite possible une éventuelle réapparition du virus en observant les oiseaux sauvages et domestiques. Dans l'aviculture Bourgeon, une vigilance accrue et un respect cohérent des mesures d'hygiène sont particulièrement importants.

Les conseils détaillés se trouvent dans la fiche technique de Bio Suisse ou sur internet: www.bvet.admin.ch / Santé animale / Grippe aviaire / Mesures en Suisse.

Nadja Brodmann, Commission technique Volailles



Photo: Andi Schmid

Des masses de personnes intéressées sont venues à Splügen pour les portes ouvertes de la fromagerie.

1100 visiteurs le 1^{er} jour des portes ouvertes des fromageries des Grisons

Le 10 juin passé, les Grisons ont fêté leur première «journée portes ouvertes des fromageries et des fermes laitières», intitulée «Les Grisons vous attirent à eux avec leur fromage». Douze fromageries et 11 fermes bio s'ouvraient à la visite et faisaient des dégustations. Cette journée a été organisée par l'Interprofession du Fromage de montagne des Grisons et par Bio Grischun, et le partenaire principal était l'organisation faitière du tourisme aux Grisons, «Graubünden Ferien». L'afflux de 1100 visiteurs a dépassé les attentes des organisateurs.

Les visiteurs pouvaient assister aux travaux de la ferme et à la fabrication des différentes sortes de fromages des Grisons. On notera la présence et les discours du Conseiller d'État grison Martin Schmid, du Président de l'Union grisonne des paysans et Conseiller national Hansjörg Hassler, et d'Olivier Federspiel, le directeur de «Graubünden Ferien», qui ont tous insisté sur l'importance de la collaboration entre l'agriculture, l'artisanat et le tourisme pour l'avenir de la région.

La publicité fait la moitié du travail: À Splügen, ce bouquetin attirait l'attention sur la journée portes ouvertes de la fromagerie.



Photo: Franz Barmet

Le bio a un visage

Le projet allemand «Bio mit Gesicht» (du bio avec un visage) veut montrer à la clientèle d'où viennent les produits bio qu'elle achète et comment ils ont été produits et transformés. Naturland et le FiBL ont réalisé à cet effet un site internet où les consommateurs peuvent voir quels hommes et quelles fermes se tiennent derrière les produits. L'emballage des produits bio des fermes affiliées mentionne bien visiblement l'adresse du site internet et un numéro de «Bio mit Gesicht». Si on utilise ce numéro sur le site, on arrive sur les pages de l'entreprise concernée. Des photos de la ferme et de la famille soulignent qu'il ne s'agit pas d'une marchandise anonyme mais d'un produit doté d'une individualité et d'un caractère. Le bio a un visage.

Pour en savoir plus: www.bio-mit-gesicht.de



Photo: zvg

www.bio-mit-gesicht.de

N'est plus bio: L'exploitation de Lorenz Kunz, 3754 Diemtigen

L'exploitation de Lorenz Kunz, Wyler, 3754 Diemtigen (n° d'exploitation 4293) a été exclue en octobre 2005. Il n'a depuis lors plus le droit de vendre ses produits en bio et encore moins avec le Bourgeon. Il continue cependant de prétendre, même sur son site internet, que ses produits sont bio.

Markus Wittmer, Bio Suisse

Cherche

Cherche pour 2007 **place d'apprentissage pour la deuxième année** (agriculteur bio) dans ferme bio avec grandes cultures ou plantes aromatiques, Christoph Blatter, tél. 033 823 86 64, 076 376 32 55

Jeune famille cherche à louer **petite ferme pour revenu accessoire** dans la région de Bâle. Formation agricole existante. Tél. 061 322 37 84

Couple cherche **petit appartement** (avec bout de jardin) à la campagne – volontiers dans une ferme, tél. 0040 8912 77 90 58, 0041 56 205 14 63

Qui nous louera une **vielle maison** dans ct. ZH/TG avec confort simple, chauffage à bois, terrain et à la limite de la zone agricole? Tél. 052 394 06 51

Pour cause de cessation partielle d'activité, à vendre plusieurs **vaches allaitantes** Simmental et des **génisses non écornées** avec certificats d'ascendance. Tél. 032 931 10 10 et 079 637 24 46

Offre

Action: **balles enrubannées de silo d'herbe ou de maïs, bouchons de maïs, bouchons d'épis de maïs**, B. + Th. Wyss, Büron, tél. 041 933 11 67

Transformons vos graines oléagineuses en délicieuses huiles pressées à froid:

- tournesol, colza, pavot
- noix, noisettes
- spécialité: farine de noix

Therese & Werner Fricker, Pflanzenoele, 5105 Auenstein AG, tél. 062 897 38 46
L'huilerie pour les petits clients

Préannonce

Le cours sur inscription intitulé «Développer de nouvelles possibilités de commercialisation» aura lieu le 28 novembre 2006, réservez déjà cette date! Ce cours très concret avec visites et témoignages se déroulera dans les environs de Lausanne. Des informations plus détaillées vous seront communiquées prochainement.

GRUNDAUSBILDUNG

Grundmodul B27: Umstellung auf Biolandbau

(inkl. Pflichtausbildung für Neumsteller)

Wann
2006: Freitage 10., 17. und 24. November; 8. und 15. Dezember, jeweils 9.15–15.45

2007: Freitage 8. und 12. Januar; 6. Februar; 27. April; 4., 11. und 25. Mai, jeweils 9.15–15.45

Wo
Je nach Herkunft der Angemeldeten: verschiedene Inforama-Standorte Kanton BE: Zollikofen, Langenthal, Bärau, Hondrich

Bemerkungen
Abschlüsse, freiwillige Modulernzielkontrolle für Kompetenznachweis. Ausweis über den Modulbesuch. Erfolgreich abgeschlossene Modulernzielkontrolle ist anrechenbar bei den Berufsprüfungen Landwirt/Bäuerin mit eidg. Fachausweis. Kurstatat für Knospe-Umstellerinnen. Besuch einzelner Kurstage möglich. Detailprogramm zu den einzelnen Tagen erhältlich. Kombinierte Absolvierung mit Bioaufbaumodulen B20 und B21 empfohlen. Nach Absprache können Teilgebiete zu Hause über Internet-Unterricht erarbeitet werden.

Kursleitung

Ruedi Jaussi, Inforama Waldhof, 4900 Langenthal, Tel. 062 916 01 38, E-Mail rudolf.jaussi@vol.be.ch
Kosten
Fr. 400.– für ganzes Modul (10 Tage), Fr. 60.– pro Einzeltag plus Material und Verpflegung
Auskunft, Anmeldung
bis 20. Oktober an Inforama Waldhof, Kurssekretariat, 4900 Langenthal BE, Tel. 062 916 01 01, E-Mail inforama.waldhof@vol.be.ch

Pflichtausbildung für Neumsteller (Knospe)

Wann
Freitage 10. November 2006 und 16. Februar 2007, jeweils 9.00–15.45

Wo
Schulhaus M, Molkereistrasse, Zollikofen BE

Bemerkungen
Ausweis: Kurstatat für Knospe-Umstellerinnen

Marché bio du canton de Vaud

Date
Samedi 30 septembre 2006, de 09.00 à 17.00

Lieu
Morges VD, Place du Casino
Programme
Présentation et vente de divers produits biologiques, régionaux et artisanaux. Venez découvrir les nouveautés de l'année et participer à cette belle fête annuelle de Bio-Vaud! Cantine, animations pour les enfants, exposition d'animaux.

Renseignements
Vincent Étienne, Champ-Colomb, 1304 Cossonay-Ville, tél. 021 861 33 54 ou 079 621 48 27, vetienne@worldcom.ch

GEMÜSEBAU

Erfahrungsaustausch Biogemüsebau

Wann
Mittwoch, 29. November
Wo
Noch offen
Inhalt
Produktionskosten: Wie betriebswirtschaftlich kalkulieren? Arbeitswirtschaft: Wie Arbeitsabläufe optimieren?
Kosten
Fr. 60.– inkl. Kursunterlagen, ohne Verpflegung
Auskunft, Anmeldung
FiBL Kurssekretariat, Ackerstrasse, Postfach, 5070 Frick, Tel. 062 865 72 74, Fax 062 865 72 73, E-Mail kurse@fibl.org (Detailprogramm folgt)

Kursleitung

Ruedi Jaussi, Inforama Waldhof, 4900 Langenthal, Tel. 062 916 01 38, E-Mail rudolf.jaussi@vol.be.ch

Kosten
Fr. 60.– pro Tag, plus Material und Verpflegung
Auskunft, Anmeldung
Anmeldung bis 20. Oktober an Inforama Waldhof, Kurssekretariat, 4900 Langenthal, Tel. 062 916 01 01, E-Mail inforama.waldhof@vol.be.ch

Berufsprüfung Landwirt/Bäuerin 2007

mit aufgewerteten Bioweiterbildungsmodulen
Inhalt, Daten
Folgende drei Module können einzeln, kombiniert oder bloss an einzelnen Tagen absolviert werden; Durchführung jeweils Freitag und nach Absprache auch am darauf folgenden Samstag an Inforama-Standorten Waldhof, Langenthal

www.NormPack.ch

CH-3960 Sierre. Tél. +41 27 458 18 00
Fax : +41 27 458 1819. info@normpack.ch

Notre métier est de vous emballer



Bag-In-Box décors : Neutre, pommes, raisin, BIO-SUISSE, personnalisé... Avec outre Vitop

Bouteilles pour vin, jus de fruits ...

NormPack s.a.
Emballages • Papiers • Verres



und Rütli, Zollikofen:

1. Grundmodul: Umstellung auf Biolandbau inkl. Pflichtausbildung für Neuumsteller. Beginn: 10. November 2006, Dauer: 10 Tage, bis Mai 2007

2. Aufbaumodul: Bioacker- und -kunstfutterbau. Beginn: 5. Januar 2007, Dauer: 9 Tage, bis Mai 2007

3. Aufbaumodul: Biofutterbau und Futtermittelkonservierung. Beginn: 5. Januar 2007, Dauer: 9 Tage, bis Mai 2007.

Auskunft, Anmeldung

bis 20. Oktober

Inforama Waldhof, 4900 Langenthal, Tel. 062 916 01 38, E-Mail rudolf.jaussi@vol.be.ch

Aufbaumodul B20: Bioacker- und -kunstfutterbau

Wann

2007: 5., 8., 19. und 26. Januar; 9. Februar; 16. und 23./24. März; 27. April; 4., 11. und 25. Mai, jeweils 9.15–15.45

Wo

Je nach Herkunft der Angemeldeten: Schulhaus M, Molkereistrasse, Zollikofen BE und Inforama Waldhof, Langenthal BE

Bemerkungen

Abschlüsse, freiwillige Modulernzielkontrolle für Kompetenznachweis. Ausweis über den Modulbesuch. Erfolgreich abgeschlossene Modulernzielkontrolle ist anrechenbar bei den Berufsprüfungen Landwirt/Bäuerin mit eidg. Fachausweis.

Besuch einzelner Modultage möglich. Detailprogramm zu den einzelnen Tagen erhältlich.

Kombinierte Absolvierung mit Bioaufbaumodul B21 und Biogrundmodul B27 empfohlen. Nach Absprache können Teilgebiete zu Hause über Internet-Unterricht erarbeitet werden.

Kursleitung

Ruedi Jaussi, Inforama Waldhof, 4900 Langenthal, Tel. 062 916 01 38, E-Mail rudolf.jaussi@vol.be.ch

Kosten

Fr. 360.– für ganzes Modul (9 Tage), Fr. 60.– pro Einzeltag plus Material und Verpflegung

Auskunft, Anmeldung

bis 20. Oktober an Inforama Waldhof, Kurssekretariat, 4900 Langenthal BE, Tel. 062 916 01 01, E-Mail inforama.waldhof@vol.be.ch

Aufbaumodul B21: Biofutterbau und Futtermittelkonservierung

Wann

2007: 5. und 8. Januar; 23. Februar; 2., 9., 16. und 23./24. März; 27. April; 4., 18. und 25. Mai, jeweils 9.15–15.45

Wo

Je nach Herkunft der Angemeldeten: Schulhaus M, Molkereistrasse, Zollikofen BE und Inforama Waldhof, Langenthal BE

Bemerkungen

Abschlüsse, freiwillige Modulernzielkontrolle für Kompetenznachweis. Ausweis über den Modulbesuch. Erfolgreich abgeschlossene Modulernzielkontrolle ist anrechenbar bei den Berufsprüfungen Landwirt/Bäuerin mit eidg. Fachausweis.

Besuch einzelner Modultage möglich. Detailprogramm zu

den einzelnen Tagen erhältlich.

Kombinierte Absolvierung mit Bioaufbaumodul B20 und Biogrundmodul B27 empfohlen. Nach Absprache können Teilgebiete zu Hause über Internet-Unterricht erarbeitet werden.

Kursleitung

Ruedi Jaussi, Inforama Waldhof, 4900 Langenthal, Tel. 062 916 01 38, E-Mail rudolf.jaussi@vol.be.ch

Kosten

Fr. 360.– für ganzes Modul (9 Tage), Fr. 60.– pro Einzeltag plus Material und Verpflegung

Auskunft, Anmeldung

Anmeldung bis 20. Oktober an Inforama Waldhof, Kurssekretariat, 4900 Langenthal BE, Tel. 062 916 01 01, E-Mail inforama.waldhof@vol.be.ch

OBSTBAU

Jeden Tag einen Apfel pflücken:

Obstbaukurs

Wann, Wo

Samstag, 18. November (Ersatzdatum 25. November), 4411 Seltisberg
Samstag, 27. Januar 07 (Ersatzdatum 3. Februar), Landheim Erlenhof, Reinach; jeweils 9.00–12.00

Inhalt

Blockkurs, ca. 1/3 Theorie, 2/3 Praxis; Kursteile können auch einzeln belegt werden. Baumschnitt, Schnitttechnik, weitere pflegerische Massnahmen. Vorkenntnisse nicht nötig. (1. Kursteil, Sommerschnitt, war im August). 2. Kursteil: Steinobstschnitt (Halbstämme Kirsche). 3. Kursteil: Kernobstschnitt (Hochstämme Apfel).

Kursleitung

Hartwig Holzapfel

Auskunft, Anmeldung

Bioterra Basel Nordwestschweiz, Archweg 34, 4226 Breitenbach, Tel. 061 781 19 31

ALPWIRTSCHAFT

Alpkäse-Prämierung

Wann

Mittwoch, 20. September, 9.00–16.00

Wo

LBBZ Plantahof

Inhalt

Die Alpkäse des Sommers 2006 werden von einer Fachjury bewertet und prämiert.

Kursleitung

Leonhard Hug, LBBZ Plantahof

Auskunft, Anmeldung

LBBZ Plantahof, 7302 Landquart, Tel. 081 307 45 45, E-Mail info@plantahof.gr.ch

BIOLOGISCH-DYNAMISCH

Praktischer Präparatekurs

Wann

Donnerstag, 28. September, 10.00–16.00

Wo

Hof Untere Bütschen, 4418 Reigoldswil

Referenten

Peter Blaser und Jürg Hädrich

Inhalt

Herstellung der beiden Spritzpräparate und der Kompostpräparate.

Kosten

Fr. 70.– inkl. Verpflegung; für Studierende Fr. 50.– (bar am Kurstag)

Auskunft, Anmeldung

bis 21. 09. bei Anita Werren, Verein für bio-dyn. Landwirtschaft, Tel. 061 706 96 43, E-Mail info@demeter.ch

DIVERSES

Vortrag Sepp Holzer, Ökopionier, «Agrarrebell»

«Permakultur – Vielfalt statt Monokultur»

Wann

Freitag, 6. Oktober, 19.30

Wo

Schinzenhof, 8810 Horgen

Kosten

Fr. 25.–

Auskunft, Anmeldung

Lorenz Kunz, Biohof zum Frohberg, 8133 Esslingen, Tel. 043 277 05 05, info@permakulturhof.ch, weitere Informationen: www.permakulturhof.ch http://krameterhof.at

Trockenmauern und Steinbearbeitung

Wann

23.–26. Oktober

Wo

Mergoscia im Verzascatal (mitten in traditioneller Trockenmauerkultur)

Inhalt

Ein Baukurs mit dem professionellen Trockenmaurer Fabio Leoni. Aufbau der Trockenmauer (Stützmauer) und Bearbeitung der Steine, Theorie und Praxis. Neubau und Reparatur; Plattenlegen; Treppenbau; Steinbearbeitung; Gestaltung; Werkzeuge; Steinbrüche; Kostenberechnung. Auf Wunsch Beratung bei eigenem Projekt.

Kosten

Fr. 450.–, einfaches Mittagessen inbegriffen. Günstige Übernachtungsmöglichkeit am Kursort

Auskunft, Anmeldung

Sabina Bucher-Bachmann, alla Ferdigia, 6647 Mergoscia, Tel. 091 745 28 09

IMPRESSUM

bioactualités



15^{ème} année

Parution 10 fois par an (vers le 15 du mois, sauf en janvier et en août).

Tirage 904 exemplaires français, 7832 exemplaires allemands (certifié WEMF 2003).

Abonnements annuels résiliables pour fin décembre.

Distribution Aux exploitations agricoles et aux entreprises sous licence BIO SUISSE abonnements Fr. 49.–, étranger Fr. 56.–.

Éditeurs FiBL Institut de recherche de l'agriculture biologique, Ackerstrasse, Postfach, 5070 Frick, Tél. +41 (0)62 865 72 72, Fax +41 (0)62 865 72 73, www.fibl.org.

BIO SUISSE (Association Suisse des organisations d'agriculture biologique) Margarethenstrasse 87, 4053 Bâle, Tél. +41 (0)61 385 96 10, Fax +41 (0)61 385 96 11, www.bio-suisse.ch.

Rédaction Alfred Schädli, Markus Bär, Thomas Alföldi (FiBL); Christian Voegeli (Bio Suisse); Manuel Perret (Suisse romande); bioactualites@fibl.org.

Traduction Manuel Perret, 1412 Ursins.

Maquette Daniel Gorba.

Impression Brogle Druck AG, Postfach, 5073 Gipf-Oberfrick.

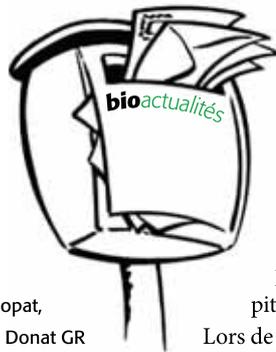
Publicité Nicole Rölli, FiBL, Postfach, 5070 Frick, Tél. +41 (0)62 865 72 04, Fax +41 (0)62 865 72 73, nicole.roelli@fibl.org.

Les producteurs comme lanterne rouge

À propos de l'interview de Markus Arbenz, le directeur de Bio Suisse, bio actualités n° 6, juillet-août 2006

» «... ce sont les consommateurs et non les producteurs qui doivent être la locomotive du marché bio.» Dixit Arbenz. ... et les producteurs sont donc une fois de plus la lanterne rouge du train express?! On y est déjà habitués... et dire qu'«on» s'étonne d'une certaine «crise de Bio Suisse» – pudiquement renommée «phase de réorientation». Rien de nouveau hélas. De même, l'abandon de Bio Regio Plus montre que le comité de notre Fédération n'a pas encore remarqué que le train est déjà passé. Le couronnement de la Révolution, qui comme chacun sait dévore ses propres enfants, est l'abandon du Bourgeon par les fermes contrôlées par BTA. Un Bourgeon n'est justement pas éternellement un bourgeon. Si seulement ça ne faisait pas aussi mal!

Donata Clopat,
Donat GR



Des délégués hyperintellos

» On ne peut pas condamner Bio Suisse en général pour l'avalanche continue de nouvelles directives. Il faudrait plutôt remettre en question les voies décisionnelles (l'Assemblée des délégués). Qui sont les délégués? Sûrement pas des paysans bio qui travaillent du matin au soir dans leur ferme. Ceux qui deviennent délégués sont souvent des paysans bio qui ont un poste à 100 % dans bureau ou qui exercent une autre profession hyperintello. Pour compenser, ils ont une ferme avec six ou sept moutons ou chèvres, ou alors quatre ou cinq vaches, ou encore un grand jardin potager. Et ces paysans-là se prétendent paysans bio. Ces dernières années, l'Assemblée des délégués a déjà dû annuler plusieurs décisions parce qu'elles étaient impraticables. Si Bio Suisse s'éloigne de plus en plus de l'agriculture, c'est parce que des délégués de ce genre sont aussi élus dans ses divers organes. Avoir une Assemblée générale serait une alter-

native. C'est entre fin février et début mars que les paysans bio auraient le plus de temps pour établir les directives du Bourgeon au cours d'un processus qui serait alors vraiment démocratique.

Josef Gander,
Ennetmoos NW

Il n'y a pas trop de buralistes, mais trop peu!

À propos de la lettre de lecteur «Dés délégués hyperintellos», bio aktuell n° 6, juillet-août 2006, publiée en français ci-dessus

» Cher Josef, en tant que délégué de longue date et ancien membre du comité des Bärner Bio Bure, mon expérience est justement le contraire: De nombreux paysans jugent les nouvelles directives du Cahier des charges et des règlements – quand ils le font – en fonction de leur seul cas personnel, de leur propre ferme. Ils ont donc capitulé devant l'effort intellectuel.

Lors de la dernière AD, le secrétariat a eu le culot de dire aux délégués qu'on ne voulait aucune transparence sur les millions de Bio Suisse. La réaction dans la salle fut inexistante. Il est par ailleurs notoire que l'idée qu'on ne peut se profiler sur le marché qu'en ayant des prescriptions toujours plus strictes règne en maître sur le Comité paysan de Bio Suisse. Dire que pas mal de fermes ne peuvent même pas respecter la loi sur la protection des animaux (par exemple, les génisses au pâturage devraient avoir de l'ombre et une place sèche pour se coucher)! De même, nous ne sommes pas crédibles lorsque nous promulguons des dispositions strictes assorties de longues listes de dérogations. Si on ne peut même pas se servir de l'élevage en stabulation libre pour la publicité, nous devons arrêter d'inventer encore plus de prescriptions. Nous avons repris du système suisse le principe de l'interprétation raisonnable (judiciaire) d'une réglementation détaillée compatible avec celle de l'UE mais inutilisable en publicité. Le Comité a en outre souvent fait chanter les organisations membres avec l'argument que le fait de déposer des motions d'amendement aurait pour conséquence de différer une promulgation prétendument urgente. Les

consommateurs qu'il s'agit de convaincre sont le plus souvent les clients de nos acheteurs. Ces derniers mettent en valeur les matières premières que nous produisons, et il est bien connu que ce sont eux qui génèrent la plus grande partie de la valeur ajoutée. Il faudrait donc que notre publicité, de même que les rentrées (droits de licences) de Bio Suisse, soient orientées de manière cohérente vers ce niveau. Finalement, personne ne fait de la publicité pour du pétrole brut pauvre en soufre, mais seulement pour le diesel qu'il sert à produire. D'une manière générale, notre puissance commerciale est faible. Jusqu'à aujourd'hui, Bio Suisse n'a pas encore compris qu'avoir peu d'acheteurs signifie la mort de nombreux producteurs, et elle cherche son salut en engageant un agronome comme directeur. Pourtant, le marketing et la politique de la marque n'ont pas grand-chose à voir avec l'agriculture, et la planification de l'écoulement fait aussi partie du marketing. Pour les paysans comme pour les agronomes, il est plus facile d'édicter de nouvelles directives de production que d'affronter le marché.

Ronald Iff, «Gomme de bureau»,
Oberbipp BE

Où est la démocratie de base à Bio Suisse???

À propos du communiqué de presse «Bio Suisse réorganise le contrôle Bourgeon»

» Cela m'a fait une impression bizarre de constater que Bio Suisse a reçu de Bio Test Agro AG le lundi 7 août sa décision de renoncer aux contrôles Bourgeon et qu'elle a, déjà le même jour, réorganisé le contrôle et décidé d'augmenter sa participation au capital de bio.inspecta!? Il a fallu des années pour arriver à une décision au sujet de l'ouverture de la certification. Début en été 2002. On promet des contrôles avantageux et des prix équitables (tarif horaire 150 francs), et cela avec le système monopolistique et déficitaire de bio.inspecta, que Bio Suisse veut renforcer encore plus. Cela me semble être une décision prise de longue date. On avait déjà tout en main avec le service des contrôles du FiBL, mais demeure le fait que, en une douzaine d'années, le tarif a passé pour ma ferme de 84 à 480 francs. Oui, vraiment avantageux!!!
L'affirmation que les délégués de Bio



Suisse ont décidé de laisser la certification à bio.inspecta n'est pas exacte. Le vote sur l'ouverture de la certification à plusieurs organismes de contrôle s'était soldé par 45 voix pour et 29 contre. Pour pouvoir appliquer juridiquement cette décision, il fallait cependant modifier les statuts, ce qui nécessitait une majorité des deux tiers. Lors de ce vote-là, le score fut de 48 oui et 41 non. Selon le principe de la démocratie (cf. dictionnaire), toutes les actions de l'état doivent être conformes à la volonté de la majorité du peuple (principe de la majorité), ce qui a été purement et simplement ignoré par Bio Suisse. Bio Test Agro exigeait l'application de la décision de la majorité de l'Assemblée des délégués, c'est-à-dire une autorisation officielle de certifier les fermes Bourgeon. À titre de compromis, une certification en sous-traitance avait été admise par toutes les parties. L'objectif des prix et des conditions équitables s'est complètement inversé lors des négociations pour la certification en sous-traitance. En effet, un contrat de 17 pages imposait une grande inégalité de traitement et des conditions irréalistes. On ne peut pourtant pas agir comme ça!

Voilà déjà deux ans et demi que la Présidente Regina Fuhrer ma fait savoir dans une lettre de réponse: «La collaboration des organismes de contrôle avec Bio Suisse ainsi qu'entre les organismes de contrôle et l'organisme de certification doit être améliorée, et Bio Suisse doit s'en occuper et l'organiser plus activement.» Malheureusement, aucune de ces promesses n'a été tenue. Pour moi, on ne peut pas concilier grande crédibilité aux yeux des consommateurs et décrédibilisation aux yeux de ses propres membres. Je trouve très préoccupant que des pionniers du bio quittent le Bourgeon à cause d'un manque de fair-play. Les responsables de Bio Suisse se perdent dans l'euphorie de la fête et oublient de prendre au sérieux leur responsabilité envers leurs membres: maintenir l'ensemble du mouvement bio sous un même toit. Voilà pourquoi toujours plus de paysans quittent le Bourgeon. «Suisse» suit une trajectoire descendante (vous ne l'avez pas encore remarqué et vous n'avez pas écouté les voix critiques), mais «Bio» continue.

Arno Erdmann,
Heimisbach BE

À long terme, c'est tout le mouvement bio qui est perdant

Prise de position de paysans bio et de contrôleurs touchés par l'abandon des contrôles Bourgeon par Bio Test Agro AG

» Pour nous aussi, contrôleurs et paysans bio, la décision de Bio Test Agro AG de renoncer à ses activités de contrôle dans les fermes de Bio Suisse a été une grande surprise, mais nous soutenons totalement la décision du conseil d'administration car nous considérons que les conditions de travail qui se profilaient à l'horizon sont insupportables. Nous considérons cependant qu'il est nécessaire d'attirer l'attention des paysans bio sur la véritable dimension de cette décision. Il semble au premier abord que c'est Bio Test Agro AG qui fait figure de perdante. À moyen et à long terme cependant, c'est l'ensemble du mouvement bio qui est perdant. Il n'y a pas besoin d'expliquer longuement les répercussions d'un monopole. L'évolution des tarifs des contrôles avant et après l'entrée en scène de Bio Test Agro AG en dit long. Inversement, le tarif de la certification monopolisée continue gaiement d'augmenter.

Un aspect apparemment secondaire nous semble cependant très louche: Bio Suisse veut augmenter sa participation au capital actions de bio.inspecta pour avoir plus d'influence sur les activités de contrôle. Et cela doit passer par une augmentation du capital. C'est à notre avis justement dans cette augmentation du capital que réside le début de ce désastre maintenant public. Aucune société n'augmente son capital sans qu'une phase de croissance soit à l'ordre du jour avec les investissements que cela implique. Cette augmentation du capital a été annoncée indépendamment du retrait de Bio Test Agro AG. À notre connaissance, bio.inspecta ne prévoit aucun investissement important. Il serait donc logique que Bio Suisse reprennent les actions d'un autre actionnaire pour atteindre son but, avoir plus d'influence.

Augmenter le capital actions alors qu'il n'y a pas d'investissements prévus indique que bio.inspecta a des problèmes financiers. Le programme e-Cert (certification informatique), annoncé depuis des années et qui ne fonctionne toujours pas, est apparemment en train de se changer en énorme trou noir.

Reconnaissons qu'une augmentation de capital décidée sous prétexte d'avoir plus d'influence représente pour le Comité de Bio Suisse une possibilité idéale de renflouer sa «filiale» avec de l'argent frais. Nous considérons qu'il est nécessaire d'attirer l'attention de la base sur cette évolution désastreuse. À long terme, un contrôle basé sur e-Cert ne sera pas praticable et encore moins finançable.

Thomas Michel, Brienzi BE;
Bernhard Rubin, Reichenbach BE;
Walter Maurer, Kölliken AG;
Klaus Rubin, Reichenbach BE;
Hans-Ulrich Held, Heimiswil BE

Des Suisses de souche contre la loi sur l'asile et la loi sur les étrangers

À propos de la votation du 24 septembre sur la révision de la loi sur l'asile et de la loi sur les étrangers

» Le conseiller fédéral Blocher soutient les paradis fiscaux comme Zug et Obwald (discours du 1^{er} août à Kerns OW). Conjugés au secret bancaire, ils permettent d'attirer activement de louches affairistes et autres jongleurs financiers. Voilà les véritables «réfugiés économiques». Ils sévissent dans le monde entier depuis la Suisse via les banques, les multinationales agricoles et les négociants en matières premières. La responsabilité écologique et sociale ne signifie rien pour eux. Écoutons à ce propos le paysan et conseiller national UDC Josef Kunz (LU): «Une économie trop fortement surendettée affaiblit la marge de manœuvre commerciale de l'État et de l'entrepreneur et renforce les investisseurs qui multiplient leur patrimoine sans travailler. Un exemple: les 7 pays les plus riches du monde ont donné 1,5 milliard de dollars pour le drame du tsunami, et de l'autre côté ils exigent de ces pays pauvres des intérêts de 4,5 milliards de dollars par année.» Cette nouvelle aristocratie globalisée supportée notamment par la Suisse est coupable de la nouvelle augmentation de la faim dans le monde. Elle rend les familles paysannes du tiers monde esclaves des multinationales, et leur production bon marché nous rend, nous les familles paysannes du Nord, dépendantes de l'État par le biais des paiements directs. Quoi d'étonnant à ce que d'innombrables hommes et femmes du Sud fuient devant une misère

indescriptible et essaient de retrouver la richesse qui leur a été volée. Pour repousser les réfugiés créés par notre politique irresponsable, le Conseil fédéral et le Parlement ont révisé la loi sur l'asile et la loi sur les étrangers. Dans cette affaire, les partis du centre soutiennent Blocher pour des raisons purement électorales (élections 07). Le PDC oublie son C et le PRD met à mal ses propres racines «liberté, égalité, solidarité». Nous autres paysans et paysannes, en qualité de victimes dépendantes de la solidarité, nous ne devons pas refuser notre solidarité aux autres victimes de cette folie. Nous ne devons pas confondre notre force nationale solidement ancrée avec l'infâme nationalisme dominant de l'aristocratie globalisée, sinon nous perdrons le droit moral à la solidarité et aux paiements directs. Votons donc résolument non à la loi sur l'asile et à la loi sur les étrangers le 24 septembre. Si les étrangers perdent aujourd'hui, les familles paysannes suisses seront les prochaines victimes.

Felix Lang, Paysan de montagne,
Rohr SO

Bio Suisse nous mène la vie dure

À propos de la discussion sur l'affouragement 100 % bio

En 1995, surfant sur la grande vague des >> reconversions, nous avons décidé de produire en respectant le Cahier des charges du Bourgeon depuis le 1^{er} janvier 1996.

En tant qu'asthmatiques, ma famille et moi-même voyions certaines formes de productions conventionnelles d'alors avec des sentiments mitigés. Nous voulions revenir à la nature, et la fédération laitière nous encourageait à produire du lait Bourgeon. À peu près la moitié des producteurs de lait de notre village étaient convaincus d'améliorer durablement les chances de survie de nos petites fermes de montagne en misant sur une production spéciale.

Au début, les ventes de lait bio se sont développées de manière réjouissante, mais, pour la viande, la différence de prix n'a jamais réellement décollé. Nous avons d'ailleurs dans notre région un marché

mensuel du bétail de boucherie qui se déroule en général bien. Il est dommage, surtout depuis qu'on sait qu'il sera bientôt obligatoire de passer à un affouragement 100 % bio, que le prix du lait subisse une telle pression! La cherté des concentrés bio ne peut plus être compensée par le revenu du lait bio, et le manque de recettes empire continuellement. Ici, en région de montagne, nous ne pouvons malheureusement pas produire les concentrés nous-mêmes.

Même nos vaches Simmental ou FT – nota bene: la plupart ont encore leurs cornes – doivent recevoir un minimum de concentrés et d'aliments complémentaires après le vêlage sous forme de maïs, de pulpes de betteraves ou de malt. Chaque jour nous devons encore plus calculer et compter, et nouer les deux bouts est chaque jour plus difficile.

100 % de concentrés bio! Peu importe d'où ils viennent! D'outre-mer? Et l'énergie grise, alors? Nous sommes déçus de voir que ça laisse ces Messieurs-Dames de Bio Suisse de marbre – tant qu'on paie bravement nos cotisations...

Nous nous verrons obligés de rendre dans peu de temps le Bourgeon si Bâle et Frick n'envoient pas bientôt des signaux positifs pour nous. Pour commencer, nous pourrions par exemple ne payer que la moitié de la prochaine facture de Bio Suisse.

Hans Werner Mürner,
Reichenbach BE

Soja bio: un bien ou un mal?

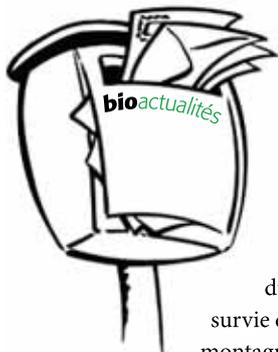
À propos des lettres de lecteurs sur le soja bio parues dans le bio actualités n° 4, mai 2006

Vu que gebana s'occupe de la question du >> soja bio&fair du Brésil, nous nous sentons appelés à prendre position par rapport aux lettres de lecteurs sur le soja bio. Le soja n'est pas une plante inéquitable: les petits paysans gagnent avec elle tout autant que l'agro-industrie la plus destructrice. Soja produit par qui et où, voilà la vraie question!

Dans le sud du Brésil, là où vivent les producteurs de gebana, le soja est cultivé depuis des années dans des structures durables par les petits paysans. Écologiquement diversifié, le paysage est comparable à celui de notre agriculture des Préalpes. Contrairement à la produc-

tion industrielle qui est de mise dans le nord du Brésil, cette culture-là du soja nécessite plus de main-d'œuvre et moins de capital, et elle s'avère relativement sûre pour les paysans. L'agriculture biologique est très proche des petits paysans de la région, car ils n'auraient jamais les ressources nécessaires pour recourir au «paquet conventionnel»; le semis, le désherbage et la récolte se font souvent à la main.

Le soja n'est d'ailleurs qu'une des nombreuses cultures d'une rotation culturale diversifiée et durable. Le soja bio, qui est souvent la seule *cashcrop* («les champs nous font manger, le lait nous permet de payer les factures du mois, le soja nous permet d'investir»), aide la nouvelle génération à trouver des perspectives dans l'agriculture. Pas de doute: Cultiver du soja socialement et écologiquement durable en Amérique latine, c'est non seulement possible, mais il y en a déjà, et la Suisse en importe déjà! C'est un des éléments de la lutte pour une agriculture globalement durable et contre les OGM, l'exode rural et la production industrielle. Malheureusement, tout le soja bio produit en Amérique latine n'est pas écologiquement et socialement durable. Premièrement: Dans le nord du Brésil, où de grandes surfaces de forêt vierge et de *serrado* (sorte de savane) sont déboisées pour cultiver du soja sur des sols qui ne conviennent pas, on trouve aussi des cultures de «soja bio». La provenance géographique du soja bio – et la question de savoir s'il y avait encore de la forêt sur la surface bio il y a quelques années – n'est pas un critère pour la certification bio. Deuxièmement: En Amérique latine, la possession des terres est très irrégulièrement répartie. Petits producteurs et mouvements de paysans sans terres d'un côté, fermes gigantesques et production industrielle de l'autre. Cette dernière nécessite extrêmement peu de main-d'œuvre, supprime des places de travail dans l'agriculture et isole les ouvriers en état de grande dépendance dans des régions éloignées. La grandeur, les places de travail et les droits ruraux ne sont cependant pas non plus des critères pour la certification bio. Quel soja voulons-nous donc? Au Brésil, il y a une immense ferme bio de 5000 hectares dans ce Nord écologiquement si sensible. Même le soja Bourgeon importé d'Amérique latine provient presque exclusivement de fermes de plus de 500 hectares. Il y aurait pourtant assez de soja durable – et à des prix concurrentiels. Où est le problème? D'un côté la provenance et le commerce



équitable ne trouvent pas place dans le Cahier des charges bio, et de l'autre côté c'est le protectionnisme et non la raison qui, à Bio Suisse, dicte l'interprétation du Cahier des charges. Et il semble que cela doive conti-

nuer ainsi: Bio Suisse s'apprête à galvauder la notion de «commerce équitable» au profit des paysans suisses – mondialement privilégiés, et il faudrait casser les reins aux petits paysans

brésiliens en interdisant le soja d'Amérique latine. Bravo! Tout cela est vraiment dommage, car si on regarde ne serait-ce qu'un tout petit peu plus loin, les petits paysans brésiliens sont des alliés et non des concurrents, et le commerce équitable pourrait devenir une véritable chance et pas seulement un gag de marketing.

Adrian Wiedmer,
gebana AG

Microparticules agricoles, où êtes-vous?

Alors que quand tout était dur comme pierre à cause du gel et que les tracteurs agricoles étaient en hibernation, survint la dangereuse période des particules fines – ou microparticules. Les principaux coupables ont été rapidement désignés: 37 % des émissions annuelles de particules fines proviennent des familles paysannes. Peut-être théoriquement juste, mais de loin pas encore intelligent et certainement pas conforme à la réalité. Le praticien demande donc: Pourquoi fait-on porter le chapeau aux familles paysannes pour les 30 % de particules fines provenant de la nature et donc impossibles à empêcher? Le praticien répond: Parce que si on laisse de côté ces 30 %, la part de l'agriculture tombe à moins de 10 % et toutes les autres parts, surtout celles du trafic privé et des poids lourds, augmentent de la moitié. Depuis le début de l'actuelle période de beau temps (NdT: cette lettre a été écrite en juin), nous, les familles paysannes, nous «courrons après le temps». On fauche, pergue, fane, ensile, laboure, herse, sème, plante, fait tourner les moteurs diesels, émet des particules fines – à fond

les manettes. Le praticien demande: Et on ne parle plus des particules fines? Le théoricien répond: Bien sûr que non, c'est l'hiver qui est la période des particules fines, l'été est celle de l'ozone. Et le praticien de revenir à la charge: C'est logique, et nous autres paysans et paysannes fauchons, perguons, fanons, ensilons, labouurons, hersons, semons et plantons en hiver, quand tout est dur comme pierre à cause du gel.

Felix Lang,
Coprésident du Nordwestschweizer Biobauern,
Rohr bei Olten SO

Les boucheries professionnelles sont les vraies ambassadrices de la viande bio

À propos des articles «Un bouc émissaire bien charnu» et «Voilà pourquoi le marché de la viande bio piétine», bio actualités n° 4, mai 2006

Coordonner le marché de la viande est une entreprise extrêmement difficile. Biofarm travaillait dur dans ce domaine depuis 1992, jusqu'à ce qu'elle soit éjectée du marché après 10 ans. La Fédération des paysans biologiques suisses a quant à elle voulu travailler avec les «gros» marchand de bétail comme Anicom AG et Schneider Vieh und Fleisch AG. Il était toutefois prévisible que ces sociétés ne s'engageraient pas beaucoup pour le marché de la viande bio. Ce secteur difficile requiert en effet beaucoup de conviction, comme les entreprises pionnières l'ont démontré en leur temps. Depuis lors, quelque vingt marchands de bétail ont pris la licence Bourgeon, et les problèmes sont encore et toujours les mêmes. Que vous dissolviez Bio Pool AG ou que vous créiez de nouvelles structures ne joue en principe aucun rôle. L'idée de n'octroyer le Bourgeon qu'à la viande qui serait commercialisée par Bio Pool AG me paraît peu sensée. Ce que vous ne devez certainement pas faire, c'est rendre l'édifice encore plus compliqué et encore plus cher, car bientôt les familles à faibles revenus ne pourront plus se permettre d'acheter de la viande bio. Il serait beaucoup plus important de mettre sur pied des activités de marketing dans les points de vente. Le plus grand magasin bio de Suisse a ouvert ses portes

le onze novembre 2005. Nous avons un étal de viande fraîche combiné avec le fromage à la coupe et le service traiteur. Je n'ai jusqu'à aujourd'hui pas perçu l'ombre d'un soutien de la part de Bio Suisse. Les boucheries professionnelles sont purement et simplement ignorées. S'il est clair que le secteur de la viande ne peut pas subsister sans les grands distributeurs, nous avons urgemment besoin d'un peu plus de soutien. Les vrais ambassadeurs de la viande bio sont en effet les boucheries professionnelles 100 % bio ainsi que les magasins bio. À propos, n'oubliez pas le marché de la volaille bio: on peut réaliser jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires avec ce secteur si on conçoit bien son assortiment.

Alors, relevons ensemble ce défi pour offrir à nos paysans bio de Suisse un marché de la viande aussi bon que possible.

Hans Beugger, Responsable viande,
«Rägeboge» Winterthur



Toujours le dernier mot!

Dans le bio actualités, ce sont les lecteurs et les lectrices qui ont le dernier mot. À vos stylos, à vos claviers! Que toutes les régions se fassent entendre: il va de soi que les lettres écrites en français seront traduites et publiées en allemand! bioactualites@fibl.org, Ackerstrasse, 5070 Frick, fax 062 865 72 73.



Tout sous contrôle

avec les composés minéraux UFA

UFA 293	riche en phosphore
UFA 195/295	équilibré
UFA 197	riche en calcium
UFA 994W	riche en magnésium
UFA 995	riche en sélénium
UFA 999 Bacs à lécher	pour ruminants et chevaux

gratuit 1 jeu de clés mixtes à cliquet
par 150 kg de composés minéraux
du 11 septembre au 24 novembre 06

www.ufa.ch

Dans votre
LANDI

ACTION

- ▶ Bases, formation et perfectionnement
- ▶ Reconversion, directives, intrants, adresses
- ▶ Cultures fourragères et grandes cultures
- ▶ Maraîchage, plantes aromatiques et ornementales
- ▶ Arboriculture, petits fruits, vigne
- ▶ Production animale, santé animale
- ▶ Économie, marché, statistiques
- ▶ L'agriculture biologique internationale
- ▶ Études du FiBL

Tout trouver d'un seul clic!

▶ Choisissez parmi les 250 publications disponibles.

www.shop.fibl.org

**AZB
CH-5070 Frick**

**PP Journal
CH-5070 Frick**

Veuillez s.v.p. communiquer la nouvelle adresse

Pots en verre avec couvercle Bouteilles avec fermeture canette

Pour toutes sortes d'aliments
Marmelades, fruits, légumes, ...
Formes et grandeurs différentes
de 0,4 dl jusque 1 litre.
Bouteilles avec fermeture canette 2,5 dl jusque 1 litre.
Echantillons gratuits avec liste des prix, à demande

Crivelli Emballages • CH-6830 Chiasso
☎ 091 647 30 84 • Fax 091 647 20 84
crivelliimballaggi@hotmail.com